



**HUISSIERS  
RÉUNIS**

**PROCÈS-VERBAL  
DE CONSTAT**

Mornant (69) | Saint-Priest (69) | Berre-l'Étang (13)  
La Tour-du-Pin (38) | Vinay (38)



**Office de Mornant (69)**

Constats 24h/24h - 7j/7 - Compétence Nationale  
Ligne constat : 04 78 44 02 14 - Mail constat : [constat@huissiers-reunis.fr](mailto:constat@huissiers-reunis.fr)



**OFFICE de MORNANT (Rhône)**

**DAVID DI FAZIO - LIONEL DECOTTE - ALEXIS DEROO – XAVIER DELARUE**

**Commissaires de Justice Associés**

13 rue Louis Guillaumond  
69440 Mornant

Tél : 04 78 44 02 14

Constats : 04.72.23.13.65



## PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE ONZE MARS À TREIZE HEURES ET CINQUANTE-SEPT MINUTES environ**

**À LA DEMANDE DE :**

**Monsieur le Comptable du Trésor Public chargé du recouvrement, Service des impôts des particuliers de VAULX EN VELIN, domicilié 20 boulevard des Droits de l'Homme 69120 VAULX EN VELIN.**

Ayant pour Avocat Constitué **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y demeurant Immeuble le Britannia Bâtiment A, 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cedex 03, Toque n°1086, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

**AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :**

- Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2019, mis en recouvrement le 31 décembre 2021
- Taxe foncière 2022, mise en recouvrement le 31 août 2022
- Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2021, mis en recouvrement le 31 décembre 2022
- Taxe foncière 2023, mise en recouvrement le 31 août 2023
- Taxe foncière 2024, mise en recouvrement le 31 août 2024

- Garantis par :

- Hypothèque légale du Trésor du 22 juin 2022 publiée au SPF de LYON - 3ème Bureau le 22 juin 2022 sous les références 6904P03 2022V6235,
- Hypothèque légale du Trésor du 1er mars 2023 publiée au SPF de LYON - 3ème Bureau le 1er mars 2023 sous les références 6904P03 2023V1900,- Hypothèque légale du Trésor du 25 mars 2024 publiée au SPF de LYON -3ème Bureau le 25 mars 2024 sous les références 6904P03 2024V18

- Un commandement de payer valant saisie, signifié par acte de mon ministère en date du 17 décembre 2024.

**CONTRE:**

**1/ Monsieur xx**

**2/ Madame xx**

Lesquels sont propriétaires, sur la commune de MEYZIEU (69330), 5 impasse des Pivoines de:

Une propriété bâtie et non bâtie consistant en

- Une maison à usage d'habitation de type F4, élevée sur rez-de-chaussée à usage de garage, cour et chaufferie, d'un étage composé de cuisine, salle de séjour, trois chambres dont une grandissant le séjour, salle d'eau, hall d'entrée et WC, combles perdus au-dessus.
- Terrain attenant avec garage en forme d'appenti.
- Piscine semi enterrée.

Le tout clos par une murette de 30 centimètres de haut

**Cadastré:**

section	N°	Lieu-dit	Surface
DT	, 122	5 impasse des Pivoines	00ha07a •06ca

**Je soussigné, Xavier DELARUE, Commissaire de Justice Associé au sein de la S.E.L.A.R.L. HUISSIERS REUNIS, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice en résidence à MORNANT (Rhône), 13 rue Louis Guillaumond, soussigné,**

**CERTIFIE M' TRE TRANSPORTÉ CE JOUR**

Aux environs de 13h57, au 5 Impasse des Pivoines, à MEYZIEU (69330)

Où étant, en présence de :

- Monsieur x, Serrurier
- Monsieur x, Témoin
- Madame x, Témoin
- Monsieur x, Diagnostiqueur immobilier,

J'ai rencontré Monsieur x fils des débiteurs ainsi déclaré,

**En leur présence, j'ai procédé aux constatations suivantes.**

#### CONSTATATIONS

L'impasse des Pivoines est quasiment fixée Ouest/Est.

Le tènement dont s'agit est situé au Sud de l'impasse.

#### **EXTERIEUR:**

L'accès à la propriété se fait par deux portails et un portillon. Les deux portails métalliques à double battant, Est et Ouest, et le portillon à simple battant, à l'Est, sont en fer forgé à barreaudage vertical en partie haute et panneaux pleins en partie basse.

Le terrain est clôturé, au Nord par murettes enduites de couleur claire, surmontées de couvertines et de barrières à barreaudage vertical en fer forgé de couleur noire.

A l'intérieur, une jardinière est boisée et plantée, ainsi qu'une autre jardinière à l'Ouest, de forme carrée, longeant la clôture Ouest.

La cour est carrelée ou bétonnée. Toute la partie Ouest est carrelée.

Il s'agit d'une maison en R+I. Monsieur X me déclare que ses parents occupent le rez-de-chaussée et que l'étage est loué à la société Ness.

La partie Nord de l'habitation est agrandie d'une terrasse sécurisée par un garde-corps métallique. En dessous, on trouve deux fenêtres sécurisées par grilles de défense.

La façade Nord de la maison forme un retrait en direction du Sud/Est et donne sur un escalier extérieur comportant une main courante métallique, un soubassement en briques et un enduit orange.

Le pignon Nord de la maison est notamment percé de deux fenêtres, de deux fenestrons et d'une porte d'entrée en partie haute.

Sous la terrasse, présence d'une fenêtre sécurisée par une grille de défense.

En direction de l'Est, la partie basse, est également percée d'une fenêtre sécurisée par une grille de défense.

La toiture de la partie principale de l'habitation est percée d'une cheminée et supporte une antenne.

Au Nord, la cour est soit bétonnée soit en pavés autobloquants.

Les deux boîtes aux lettres sont installées à proximité du portail Est.

La partie Nord du terrain, au Nord de la maison, est clôturée à l'Est par un mur en parpaings apparents.

Présence d'une jardinière au-devant de ce mur de clôture.

Au devant du pignon Nord de l'extension sous terrasse, présence d'une cunette perçant le sol, avec un regard, et également un autre regard au devant de l'arête nord-ouest de la dépendance sous terrasse.

La délimitation des deux lots, selon déclaration de monsieur Yudakan, est matérialisée, en partie Nord du terrain, par quatre jardinières : une sur pied, une au sol. La partie Est de la partie Nord du terrain est donnée à bail.

La maison est équipée d'un abri à l'Ouest dont le sol est carrelé. Elle est également équipée d'une extension au rez-de-chaussée, au Nord/Ouest, sous terrasse du premier niveau. Elle est enfin équipée d'une autre extension à l'Est.

Les façades sont enduites de couleur orange avec isolation. Les soubassements sont en parements pierre. La toiture est traditionnelle et la charpente est en bois.

Le mur Ouest de l'extension est percé de deux grilles d'aération : une en partie basse, une en partie haute. L'évacuation chaudière est située à la partie haute du pignon Ouest de la maison, ainsi qu'en partie basse.

La porte d'entrée du rez-de-chaussée perce la partie Nord du pignon Ouest. L'accès se fait par un escalier de deux marches carrelées. Il s'agit d'une porte en bois.

L'abri est couvert d'une toiture traditionnelle avec charpente. Il est partiellement fermé, au Sud et au Nord, par deux portes vitrées en PVC.

La terrasse carrelée sous abri se poursuit en direction du Sud et longe le pignon Sud de la maison jusqu'à l'avancée Sud de l'extension Est.

La terrasse Sud, située en pied de façade Sud de la maison, est délimitée, au Sud, par des murets surmontés de couvertines, au Sud desquels présence de deux espaces en herbe, à l'Est et à l'Ouest, séparés par une allée centrale fixée Nord/Sud, composée pour partie en gravier et pour partie en dalles. En partie centrale, présence d'une plaque béton percée de couvercles métalliques enfermant l'arrivée d'eau générale. Cette allée sépare deux espaces en herbe à l'Est et à l'Ouest. L'espace en herbe Ouest reçoit un robinet d'extérieur, un abri de jardin, une piscine hors sol et un autre abri de jardin. La partie en herbe Est reçoit un robinet d'extérieur. Ces deux parties en herbe, est et Ouest, sont délimitées par une bordure en béton.

Au Sud/Est de la maison, la face Ouest de la dépendance Est est percée d'une porte-fenêtre sécurisée par une grille de défense. La façade Sud de la dépendance Est est percée d'une fenêtre sécurisée par volets bois en accordéon.

La partie Sud du terrain est arborée d'arbres fruitiers.

Le mur de clôture Sud est en parpaings bruts. Les clôtures Est et Ouest sont des murettes surmontées d'un grillage souple.

Le pignon Sud de la maison est équipé d'un store électrique, d'un éclairage par spot fixé en applique et d'une parabole. Il est percé de trois fenêtres en rez-de-chaussée, sécurisées par grilles de défense, et de trois fenêtres au premier niveau, sécurisées par des volets en accordéon.





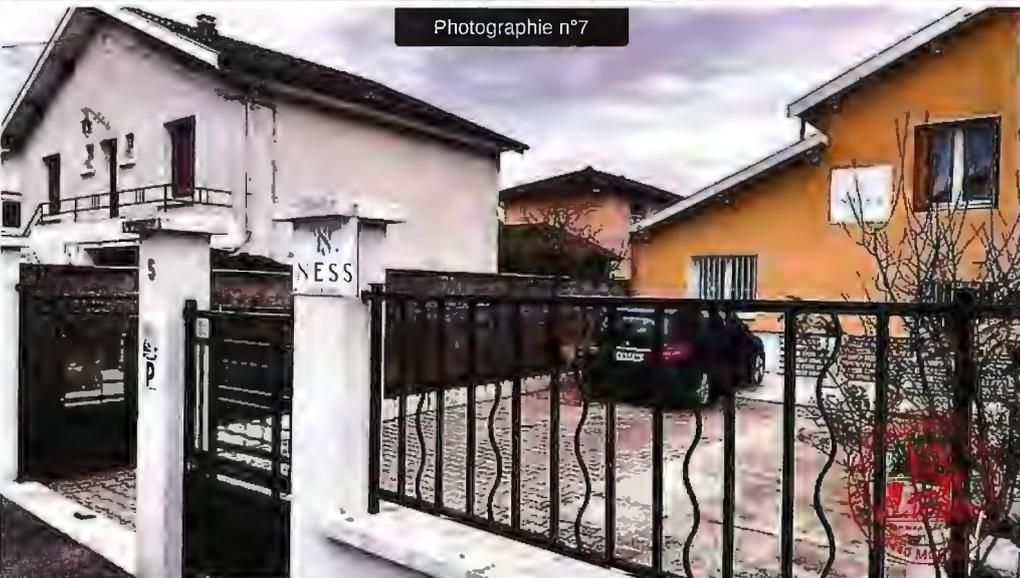
Photographie n°5



Photographie n°6



Photographie n°7





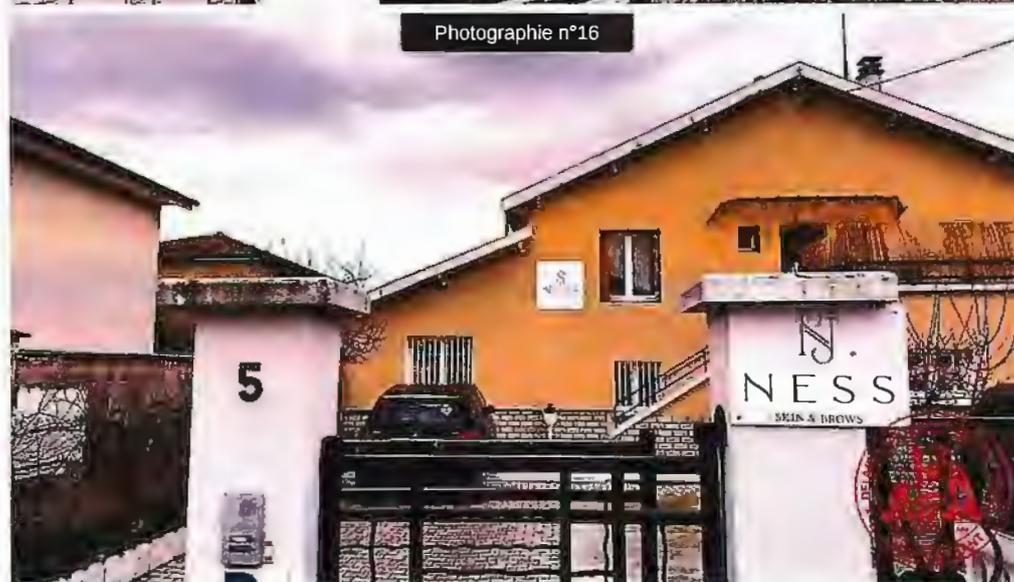




Photographie n°14



Photographie n°15



Photographie n°16

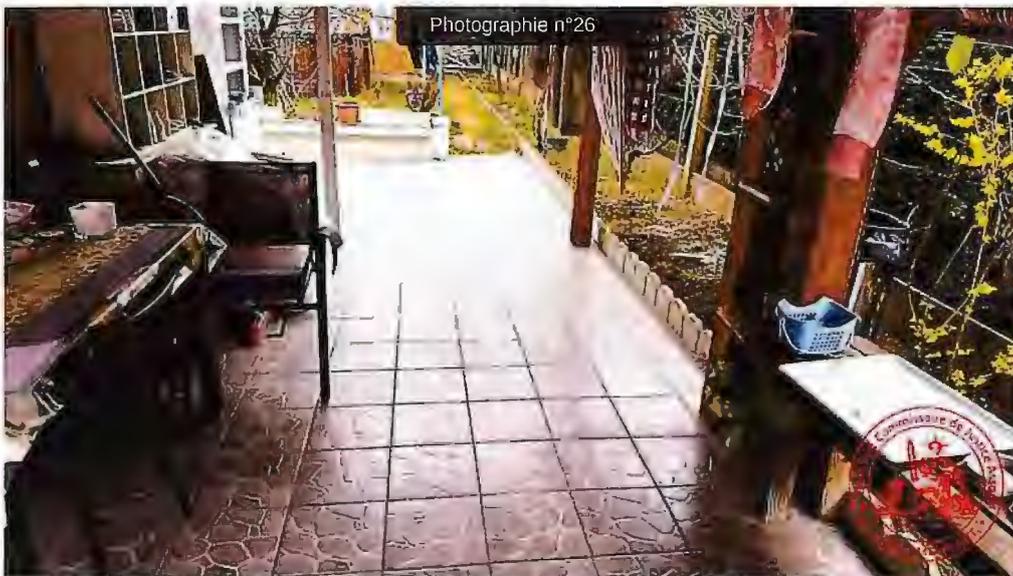


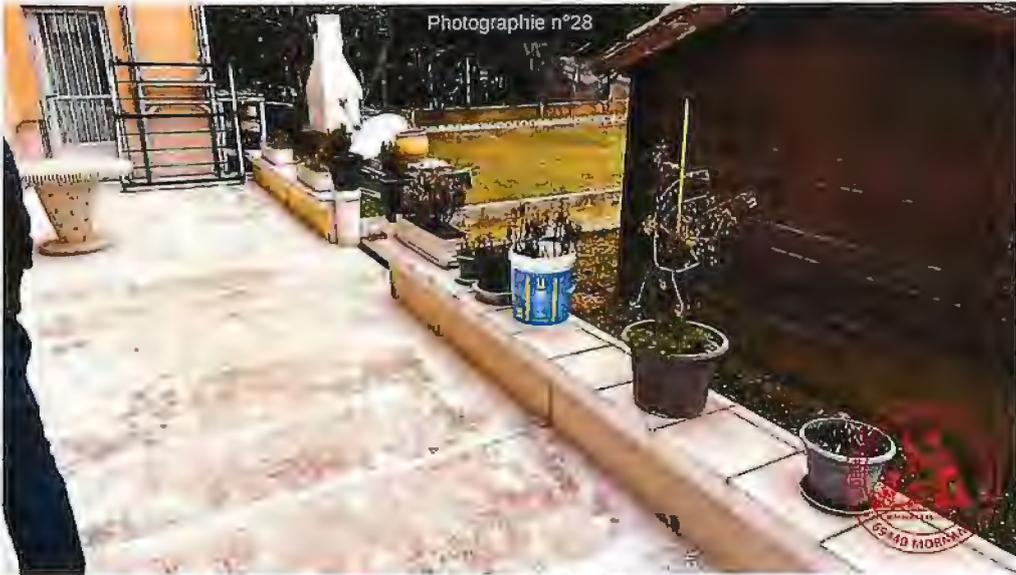


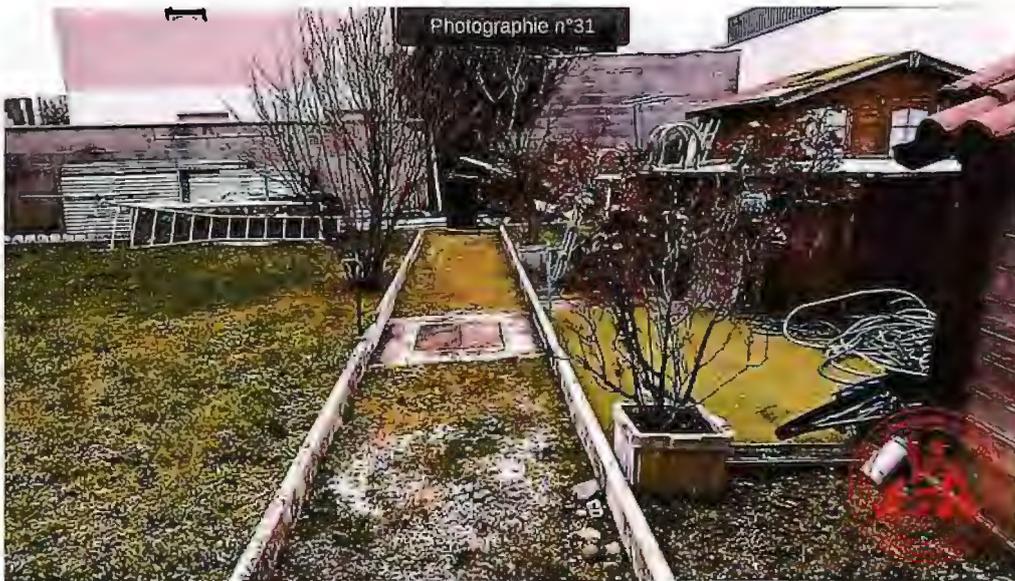


La cunette constatée précédemment se poursuit en direction de l'Ouest jusqu'à la jardinière Ouest.











Photographie n°34



Photographie n°35



Photographie n°36



Photographie n°37

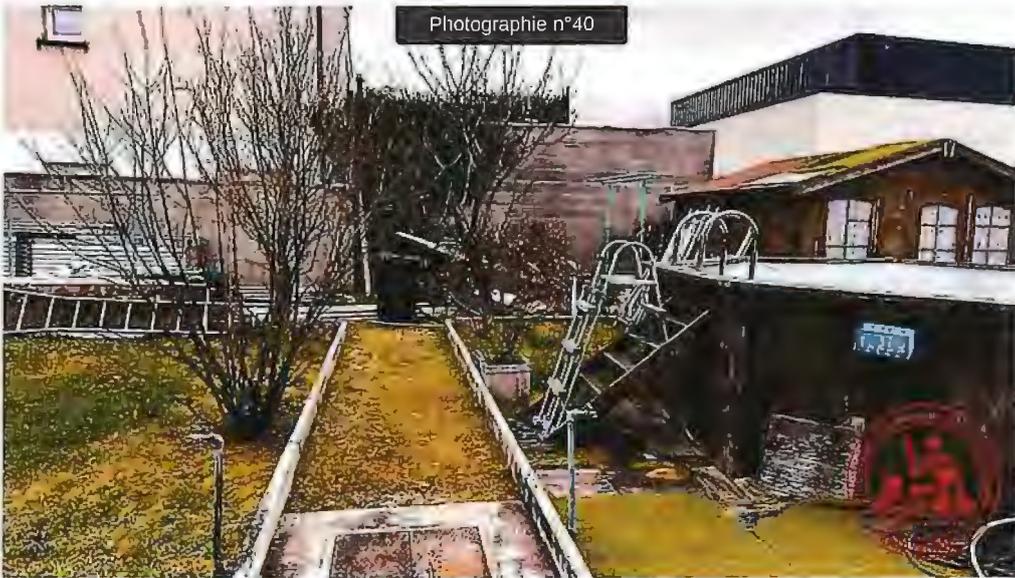


Photographie n°38



Photographie n°39

Photographie n°40



Photographie n°41



Photographie n°42





## **INTERIEUR**

### **Rez-de-chaussée**

#### **Dégagement**

La porte d'entrée, ouvre sur un dégagement dont le sol est carrelé. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. le plafond est peint en blanc.

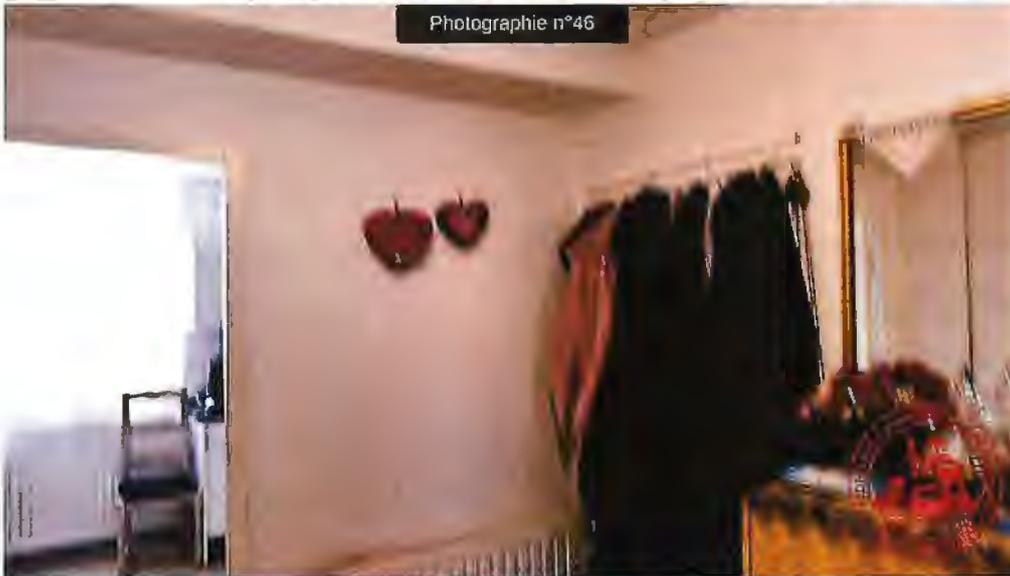
Ce dégagement dessert au Nord-ouest un placard mural, au Nord une cuisine, à l'est, un WC et une salle de bain et, au Sud, un salon/salle à manger desservant en enfilade d'autres pièces.

L'éclairage artificiel du dégagement est assuré par un plafonnier.

La pièce est chauffée par un radiateur à eau mural.



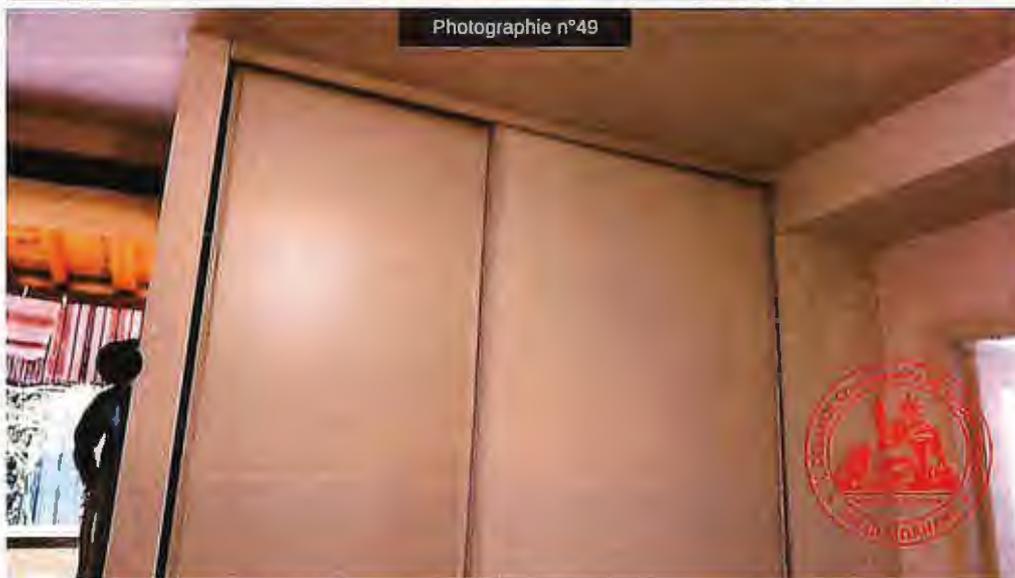
Photographie n°45



Photographie n°46



Photographie n°47



Le tableau électrique et le compteur électrique sont situés dans le placard mural. Le placard mural enferme également la chaudière à gaz suspendue de marque Saunier Duval. Il s'agit d'une chaudière suspendue.

Ce placard est fermé par deux portes coulissantes.

Une prise électrique perce le mur Est. L'accès à la cuisine se fait par une porte vitrée. D'ailleurs, rectification.





## Cuisine

L'accès se fait par une porte vitrée opaque.

Le sol est carrelé. Les murs sont faïencés. Le plafond est blanc. La pièce est éclairée naturellement par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis en PVC, sécurisée par grille de défense, perçant le mur Nord. Son allège reçoit un radiateur.

Le mur Nord est percé de deux prises électriques et supporte des meubles bas et suspendus en mélaminé blanc. Les meubles bas sont équipés de portes et de tiroirs. Ils sont surmontés d'un plan de travail imitation granit, percé d'un évier en polyester à double bac avec égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur avec sélection robinet ou douchette. Ce plan de travail forme un L, dont la partie Est est percée d'une plaque de cuisson à gaz de quatre brûleurs de marque Bosch, surmontée d'une hotte aspirante à filtre. Présence également d'une colonne recevant un four électrique et un four à micro-ondes.

Le mur est percé d'une bouche d'aération.



Photographie n°58



Photographie n°59



Photographie n°60





L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille pendante ton plafond.





### WC

L'accès se fait par une porte plane avec moulure, équipée d'une poignée avec condamnation.

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est carrelé. Les murs sont faïencés. Le plafond est peint en blanc.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale reliée à une douchette.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule suspendue à une douille au plafond.



Photographie n°65



Photographie n°66



Photographie n°67



Photographie n°68



Salle de bains

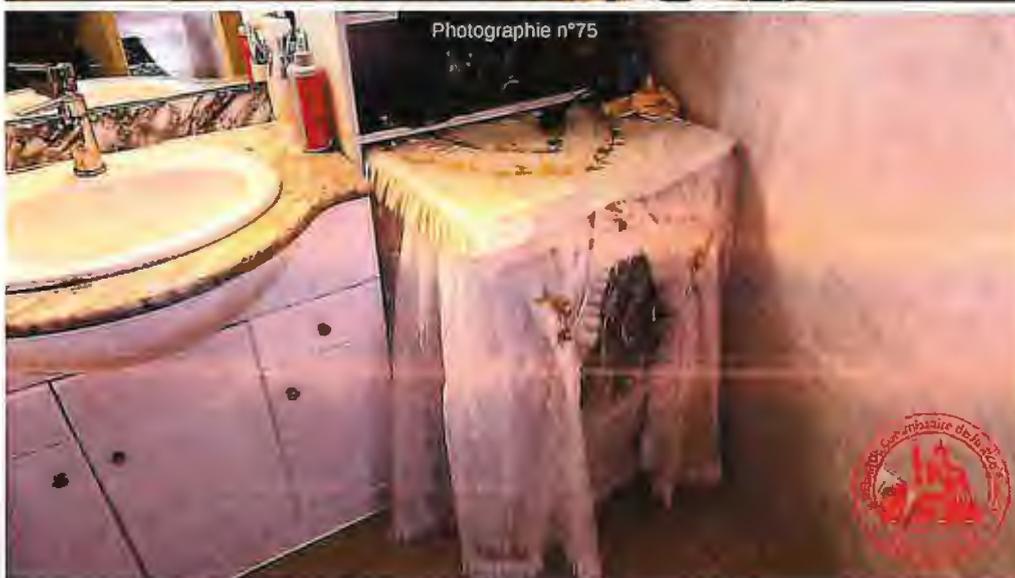
Il s'agit également d'une pièce aveugle dont le sol est carrelé. Les murs sont faïencés. Le plafond est peint en blanc.

L'équipement sanitaire est composé d'une baignoire en polyester, alimentée par un robinet mitigeur avec sélection douche. Son tablier est faïencé.

Il est également composé d'un meuble vasque en mélaminé blanc, surmonté d'un plan de travail en marbre, percé d'une vasque alimentée par un robinet mitigeur, surmontée d'un miroir avec casquette équipé de deux spots. On remarque la présence d'un caisson percé d'une bouche d'aération. Le mur est également percé d'une prise électrique. On note par ailleurs la présence d'un lave-linge.

La pièce est chauffée par un radiateur mural.







### Salon/Salle à manger

Il est situé au Sud du dégagement. Son accès est assuré par une ouverture en forme d'arche.

Le sol est carrelé. La cueillie inférieure des murs est habillée de carrelage. Les murs sont tendus de toile de verre peinte de couleurs disparates dans un but esthétique, hormis le mur sud qui est habillé de panneaux acoustiques en lamellé vertical en bois

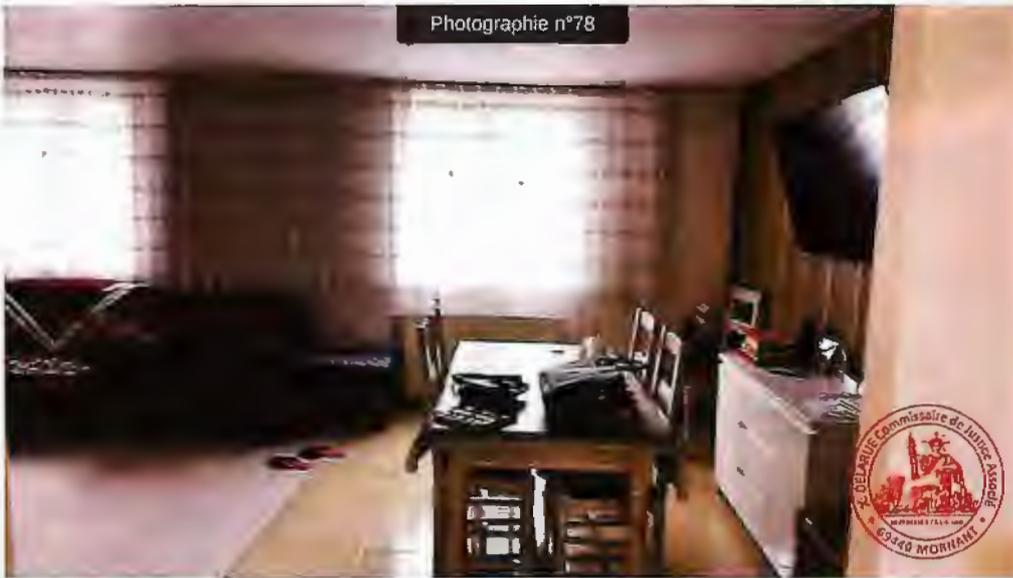
L'éclairage naturel est assuré, au Sud, par deux fenêtres à double battant, en double vitrage sur châssis en PVC, sécurisées par grilles de défense, comme constaté depuis l'extérieur. L'allège de la fenêtre la plus à l'Ouest est équipée d'un radiateur.

Le plafond peint en blanc est percé d'une douille dépourvue d'ampoule à l'Est et d'une ampoule sur douille à l'Ouest, assurant ainsi l'éclairage artificiel. Les murs sont percés de prises électriques et d'une prise antenne.

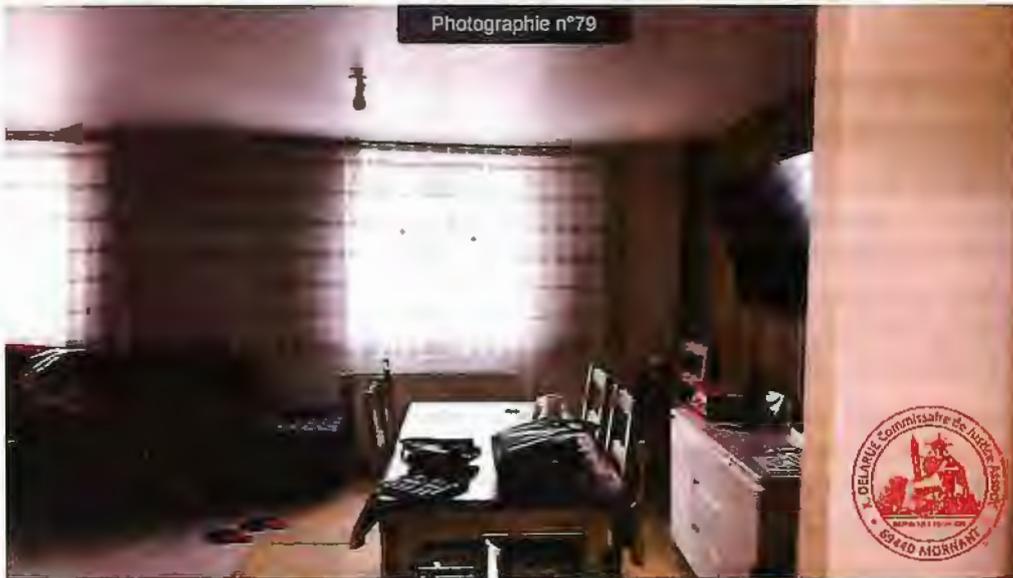
Le mur Est est percé d'une ouverture avec porte au Nord et d'une porte pleine au Sud.



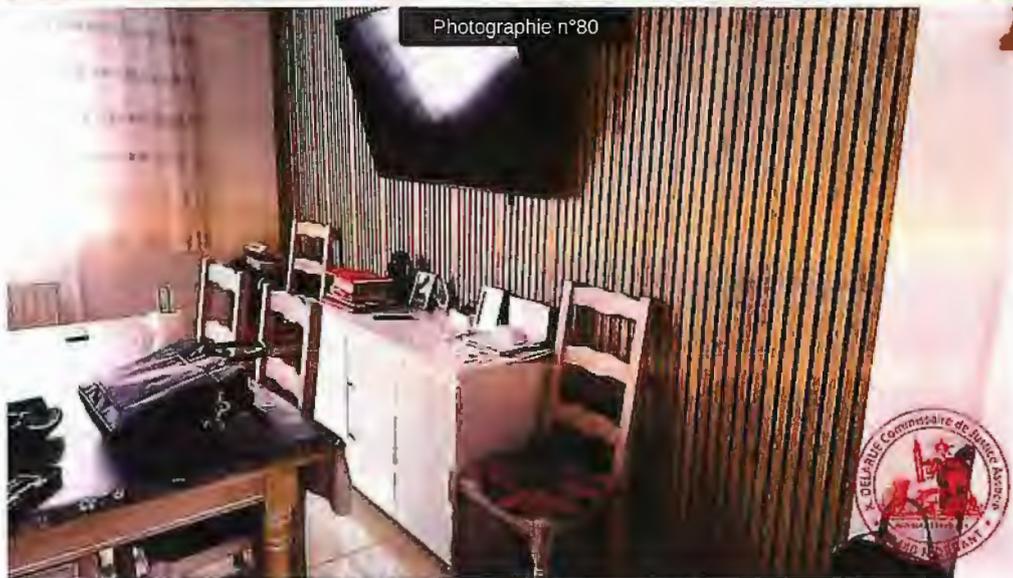
Photographie n°78



Photographie n°79



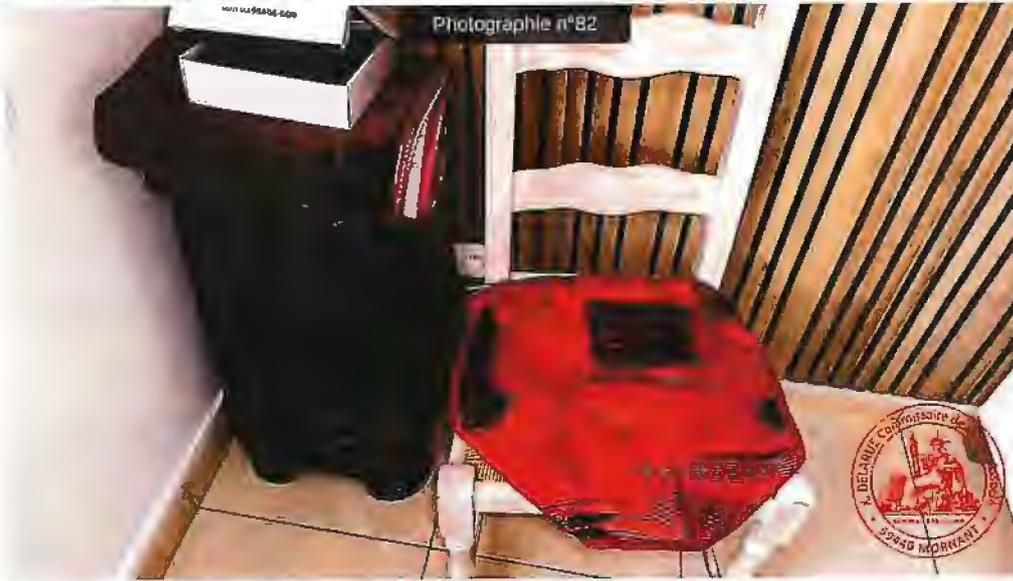
Photographie n°80



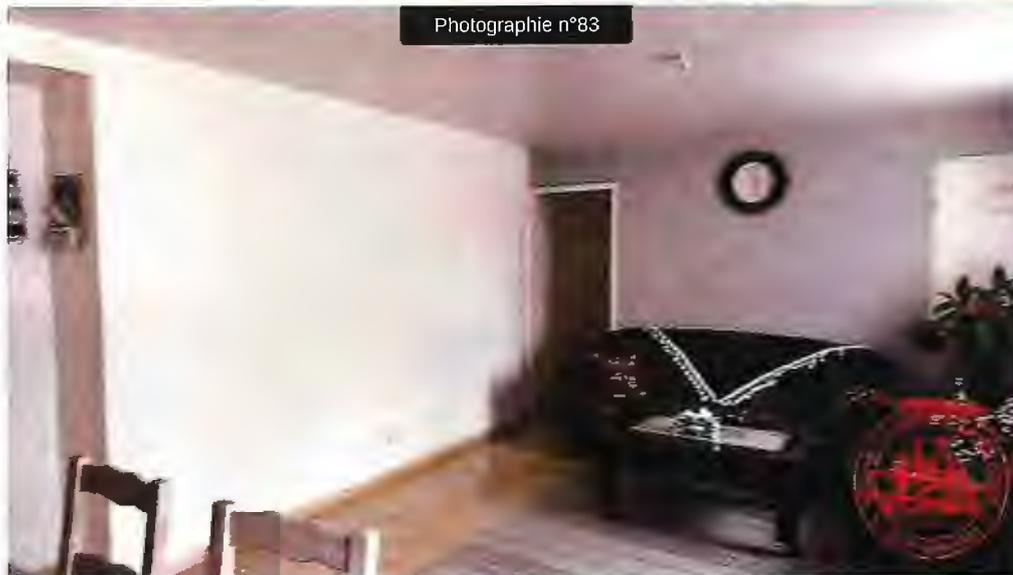
Photographie n°81



Photographie n°82



Photographie n°83







Photographie n°87

Couloir

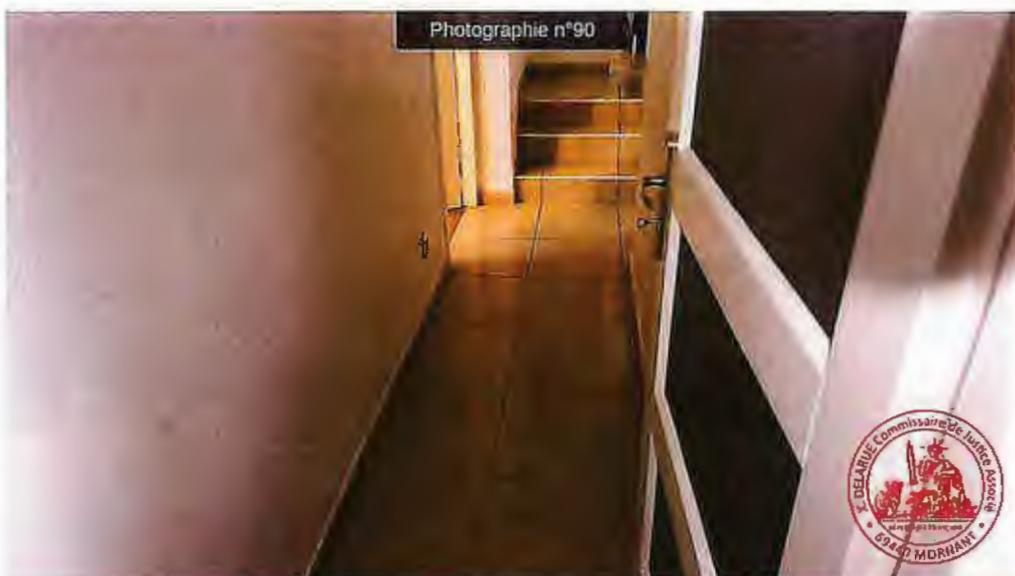
La porte vitrée à vitrage opaque ouvre sur un couloir fuyant en direction de l'Est



Photographie n°88



Photographie n°89



Le sol de ce couloir est carrelé. La cuëille inférieure est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. Le plafond est également peint en blanc.

Ce couloir dessert au Nord, un bureau, à l'Est un escalier de deux marches et au Sud, une chambre.

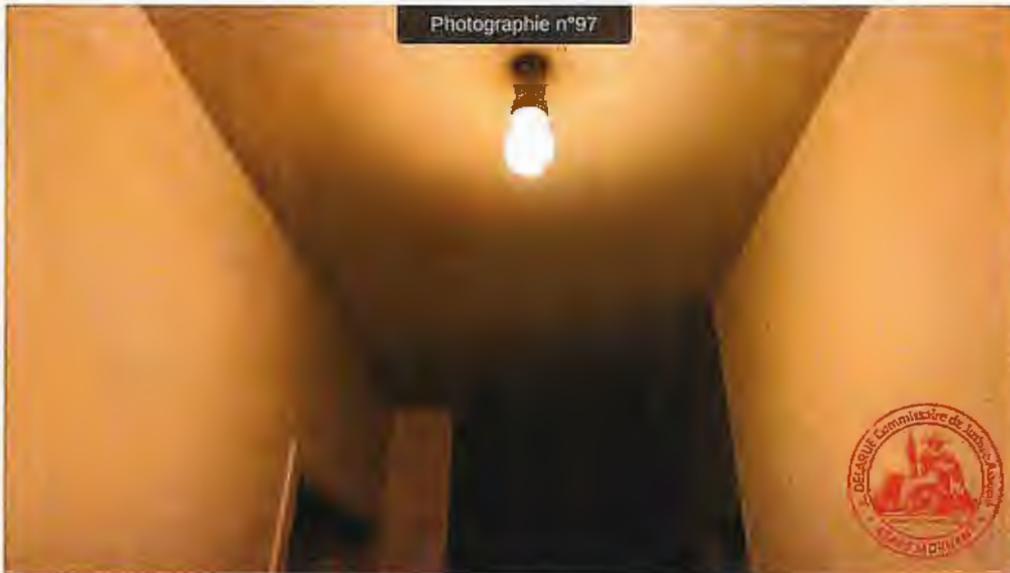
L'escalier de deux marches dessert un dégagement dont les surfaces sont identiques à celles relevées dans la partie principale du couloir. Le plafond est percé d'une trappe d'accès aux combles.

Ce dégagement dessert à l'Est et au Sud, deux pièces à usage de chambres.

La partie Ouest du mur Sud du couloir est percé d'une niche surélevée, fermée par rideau.







L'éclairage artificiel du couloir est assuré par une ampoule sur douille pendante au plafond.

Pièce au Nord du couloir

L'accès se fait par une porte plane en bois avec quelques reliefs, équipée d'une serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet flottant. La partie inférieure du mur est revêtue de plinthes en bois. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond est peint en blanc. Le mur Sud est percé d'une prise électrique et d'un interrupteur.

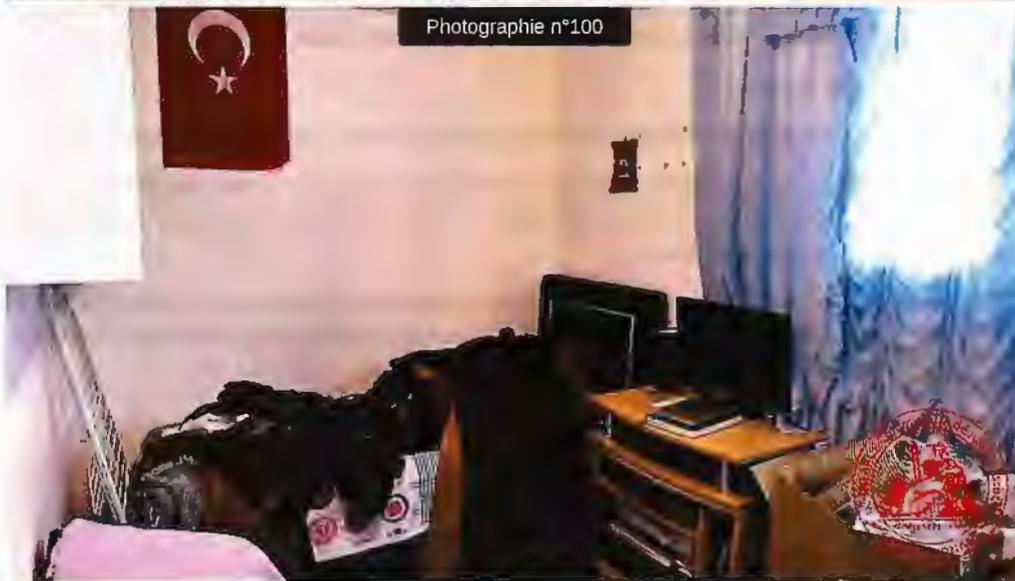
L'éclairage naturel est assuré, au Nord, par une fenêtre à double battant, en double vitrage sur châssis en PVC, sécurisée par grilles de défense, comme constaté depuis l'extérieur. L'allège de la fenêtre est équipée d'un radiateur.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille pendante au plafond.

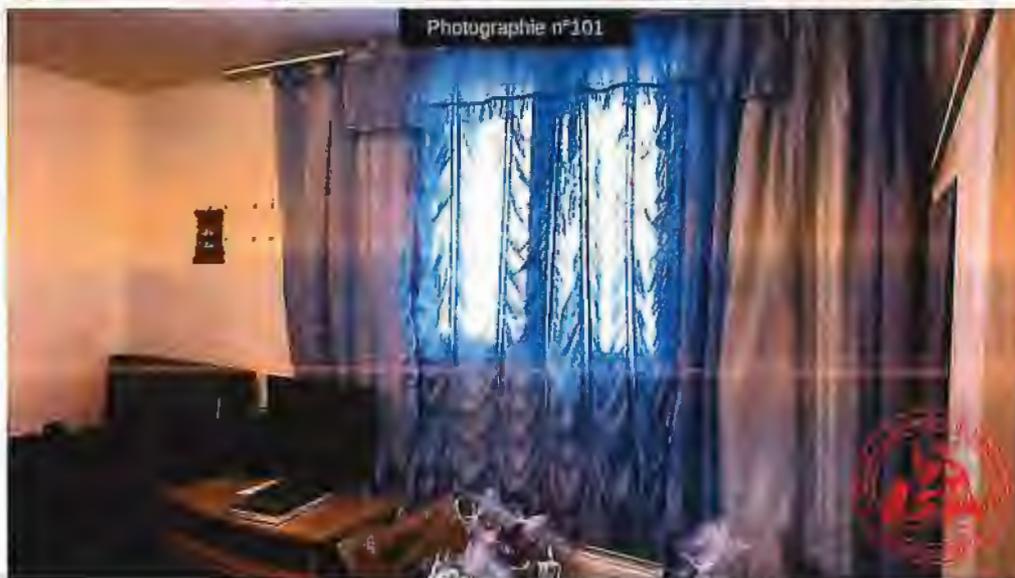


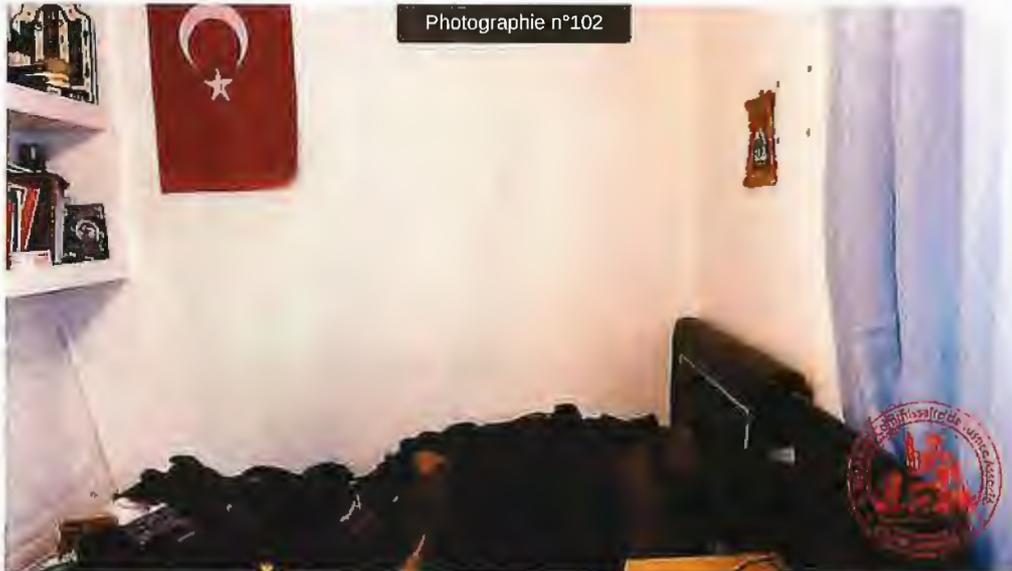


Photographie n°100

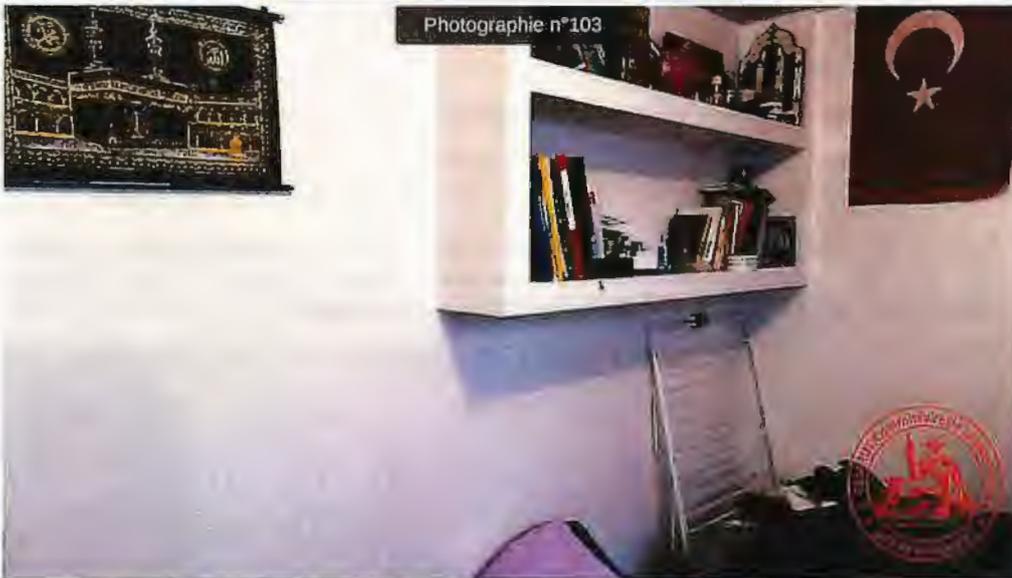


Photographie n°101





Photographie n°102



Photographie n°103



Photographie n°104



#### Pièce au Sud du couloir

L'accès se fait par une porte plane en bois avec quelques reliefs, équipée d'une serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueille inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par une grille de défense. Son allège reçoit un radiateur à eau. L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille, pendante au plafond.

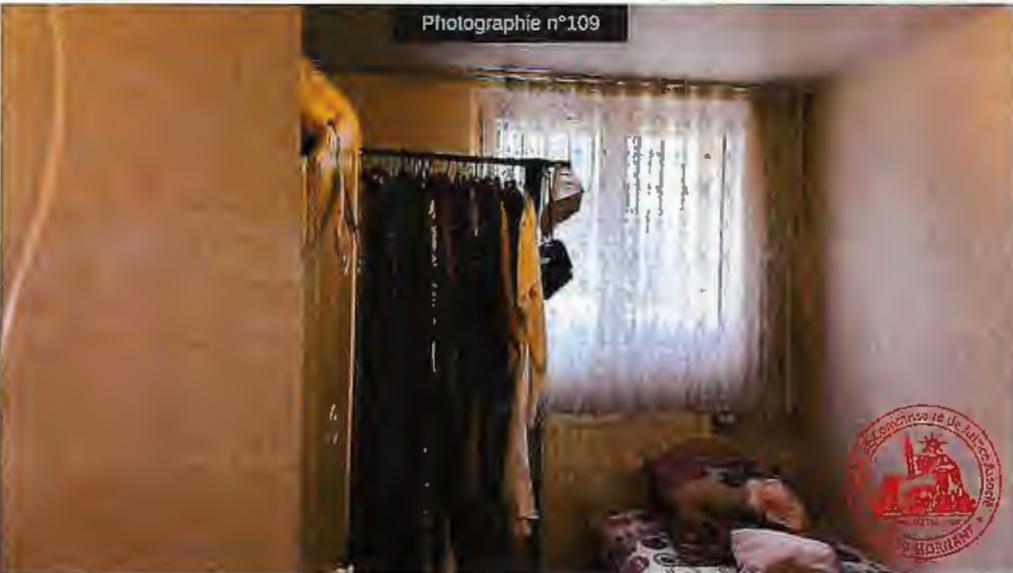




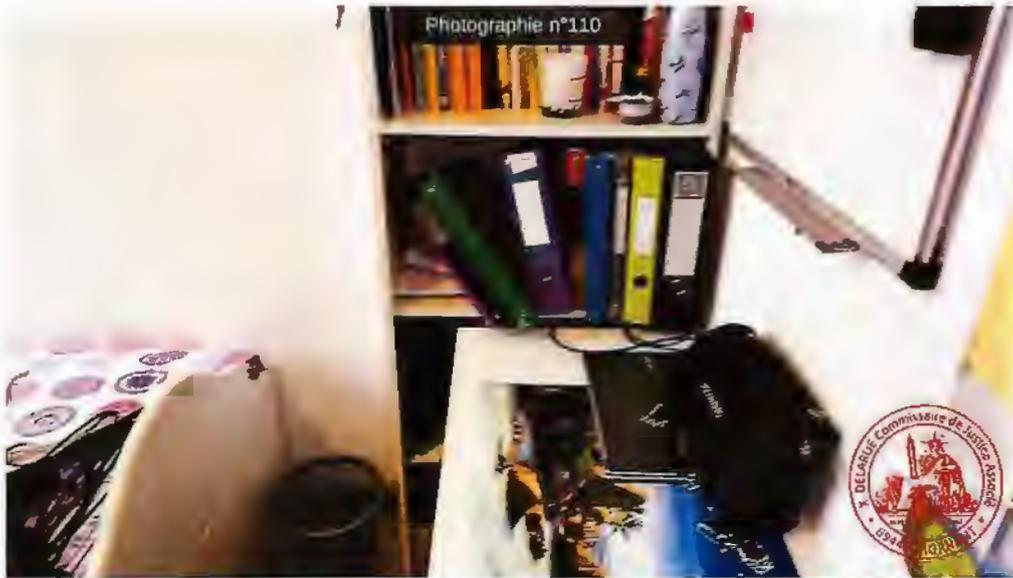
Photographie n°107



Photographie n°108



Photographie n°109



Photographie n°111



Photographie n°112



Photographie n°113



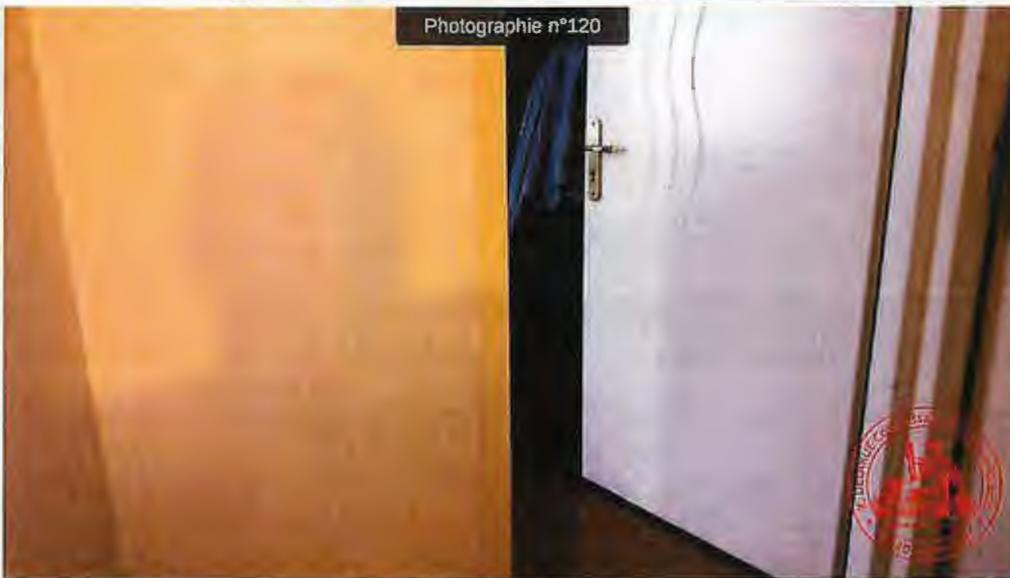
Photographie n°114



Photographie n°115







Pièce à l'Est du dégagement

L'accès se fait par une porte plane en bois avec quelques reliefs, équipée d'une serrure à clé.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthe en bois. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

Cette pièce est équipée d'un placard mural fermé par trois portes coulissantes à l'Ouest

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, perçant le mur Nord. Son allège reçoit un radiateur. Cette fenêtre est sécurisée par une grille de défense. Aucune prise électrique n'est visible, mais des équipements électriques sont branchés, laissant supposer la présence de plusieurs prises électriques.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille, pendante au plafond.





Photographie n°124



Photographie n°125



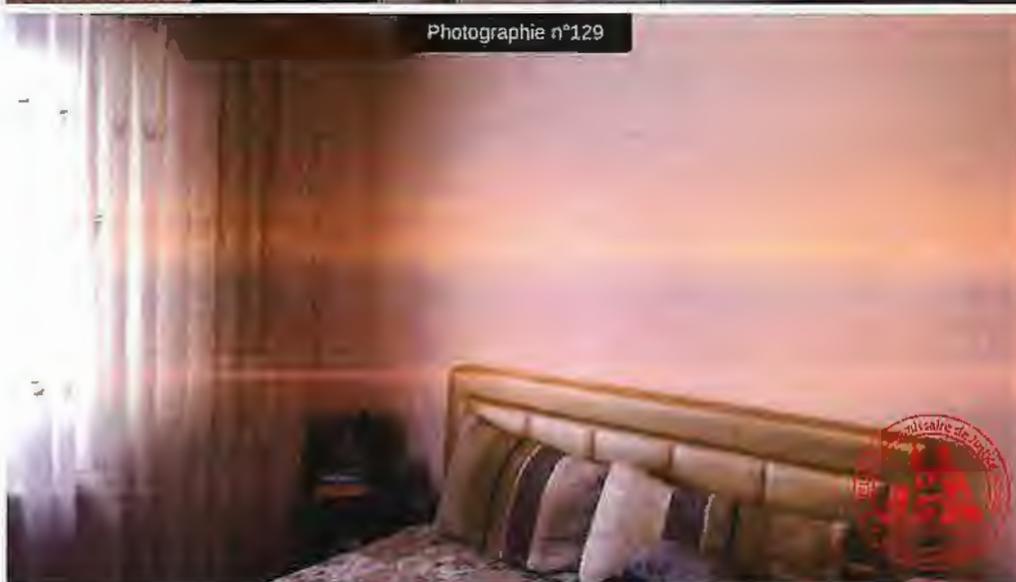
Photographie n°126



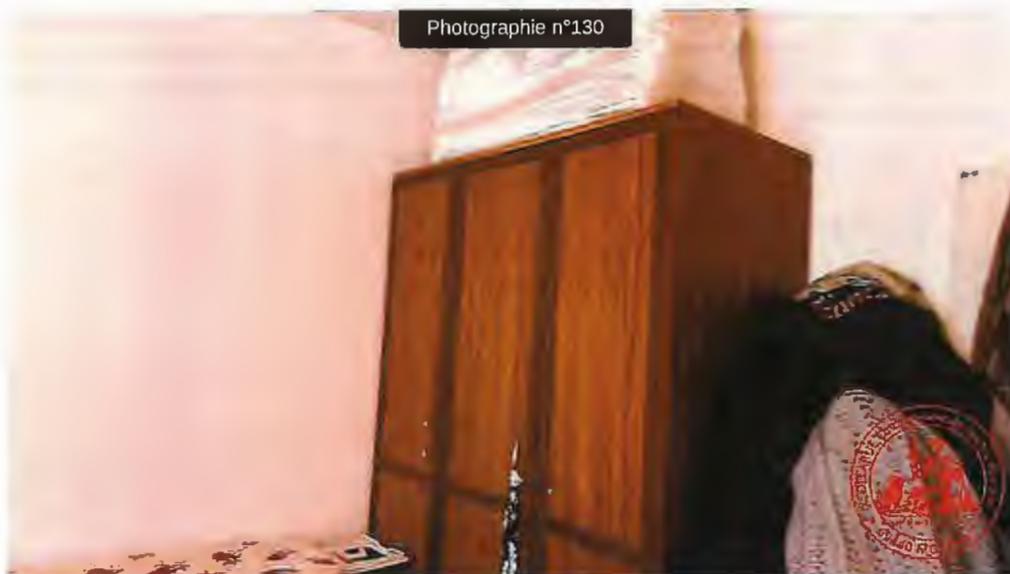
Photographie n°127



Photographie n°128



Photographie n°129



### Chambre Sud/Est

L'accès se fait par une porte plane en bois avec quelques reliefs, équipée d'une serrure à clé.



Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthe en bois. Les murs sont tendus de toile de verre peinte en blanc. Le plafond est peint en blanc.

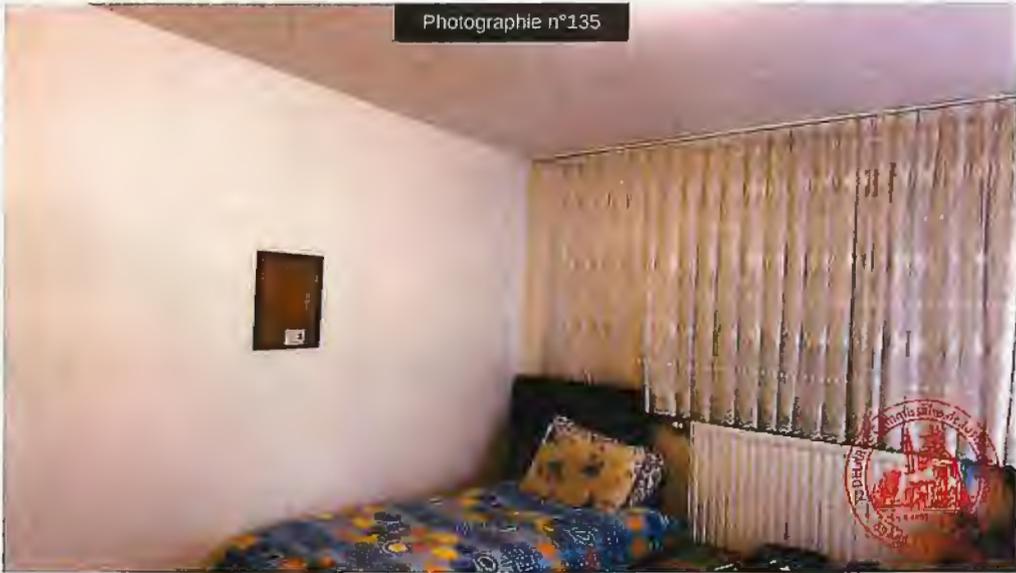
L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule fixée sur douille au plafond.

Les murs sont percés de prises électriques, d'une prise antenne et d'une prise réseau.

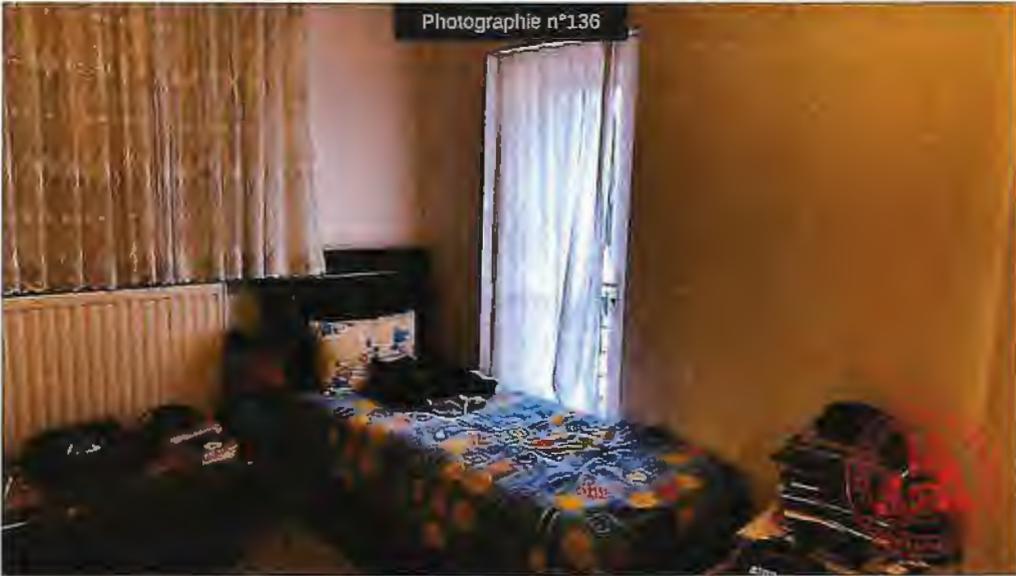
L'éclairage naturel est assuré par une porte-fenêtre à simple battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par une grille de défense et perçant le mur Ouest. Il est également assuré par une par une fenêtre à double battant en double vitrage sur châssis bois, sécurisée par volets en bois en accordéon et perçant le mur Sud.



Photographie n°135

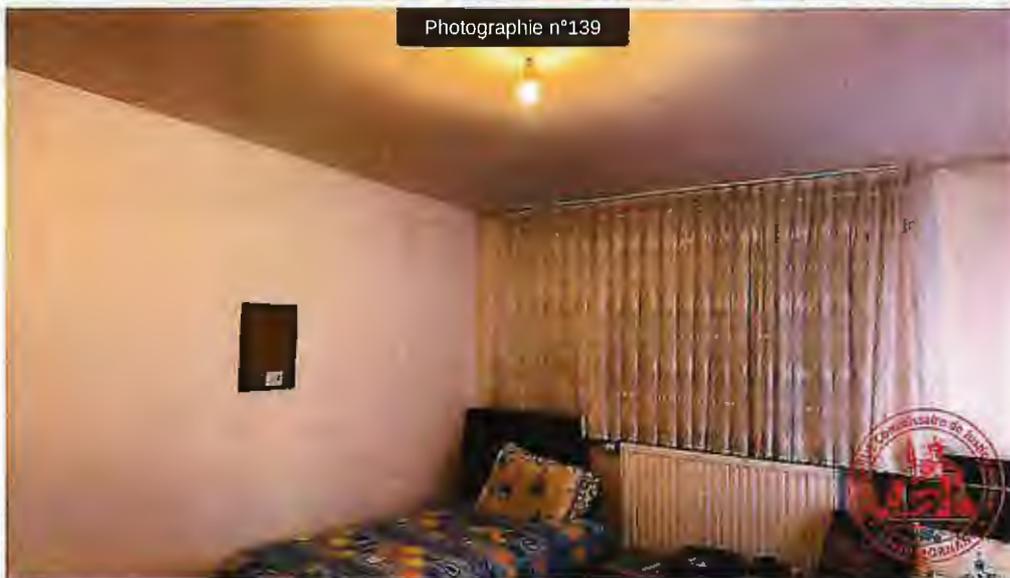
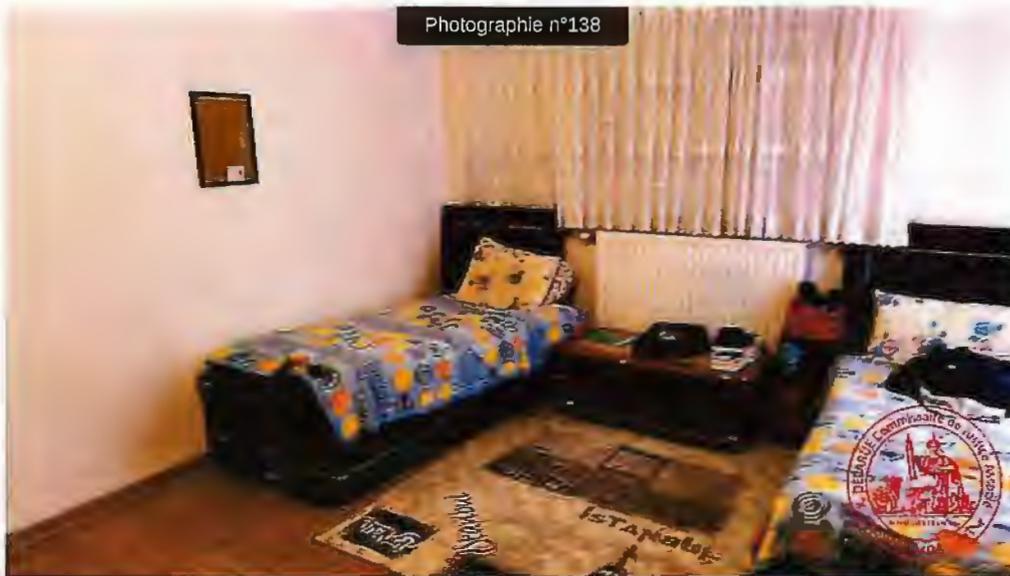


Photographie n°136



Photographie n°137





Revenant dans le salon, il m'est déclaré que la porte plane qui perce la qui perce la partie sud du mur Est est condamnée puisqu'elle dessert le niveau supérieur, donné à bail.

Revenant à l'extérieur les appuis extérieurs des fenêtre Nord du rez-de-chaussée sont métalliques.



### Premier niveau

Je m'entretiens avec Madame CHAMROUK Mesrine ainsi déclarée auprès de qui, je décline mes nom, prénom et qualité et lui expose à l'objet de ma mission. Je lui demande également de dresser procès descriptif dans ses locaux. Suite à sa réponse affirmative, je constate ce qui suit :

Madame CHAMROUK me déclare être locataire des consorts YURDAKAN en vertu d'un bail commercial s'appelle Nesrine Broad. Elle me déclare également payer un loyer de 1200 euros mensuels. L'activité de sa société est celle de soins esthétiques.

L'accès se fait depuis le Nord, depuis la terrasse Nord/Ouest, par une porte vitrée en bois, sécurisée par une grille de défense et équipée d'une serrure à clé.

Cette porte ouvre sur un couloir en L dont la première partie dessert une cuisine, une salle de bain, une salle de soins, une salle d'attente, un WC et un placard.

### Salle de soins principale

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

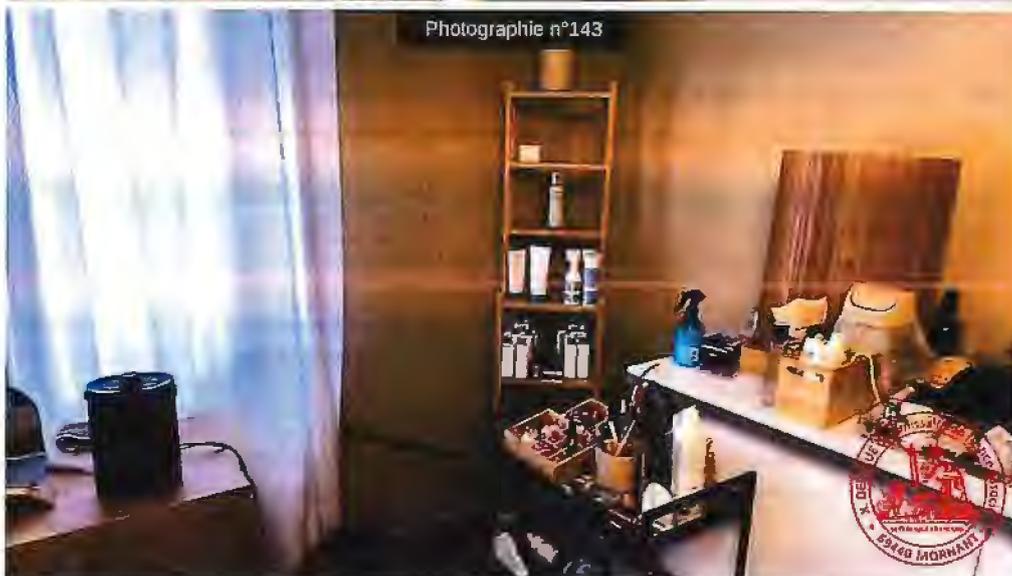
Le sol est habillé de parquet flottant.

La base des murs est habillée de quarts de ronds et de plinthes peints de couleur taupe. Les murs sont peints de couleur taupe. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc. La pièce est climatisée par un climatiseur.

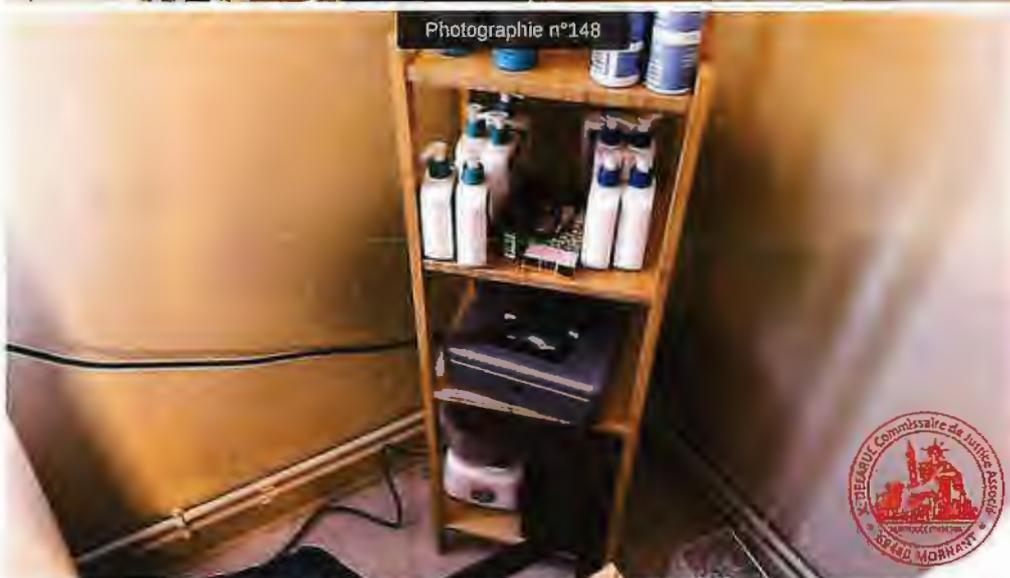
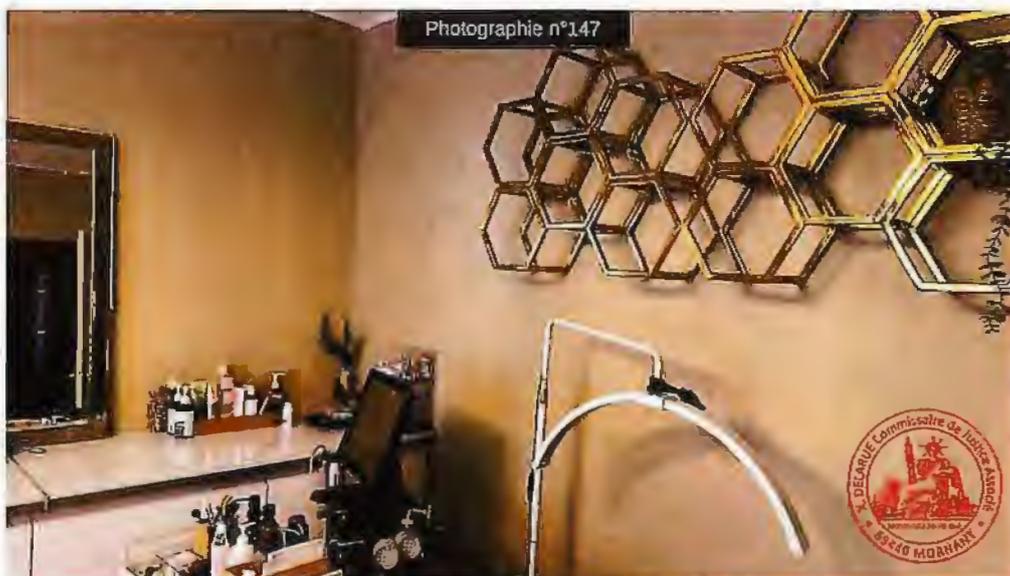
L'éclairage naturel provient d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis bois, sécurisée par volets métalliques en accordéon. La pièce est chauffée par un radiateur.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension.

La pièce est équipée, à l'Ouest de meubles en mélaminé blanc surmontés d'un plan de travail, surmonté d'une vasque en émail, alimentée par un robinet mitigeur.







Je constate la présence d'une crise électrique à l'une des encoignures de la pièce. Une autre prise électrique perce la partie basse du mur Est, entre la porte d'accès depuis le dégagement et l'ouverture donnant sur la salle d'attente.



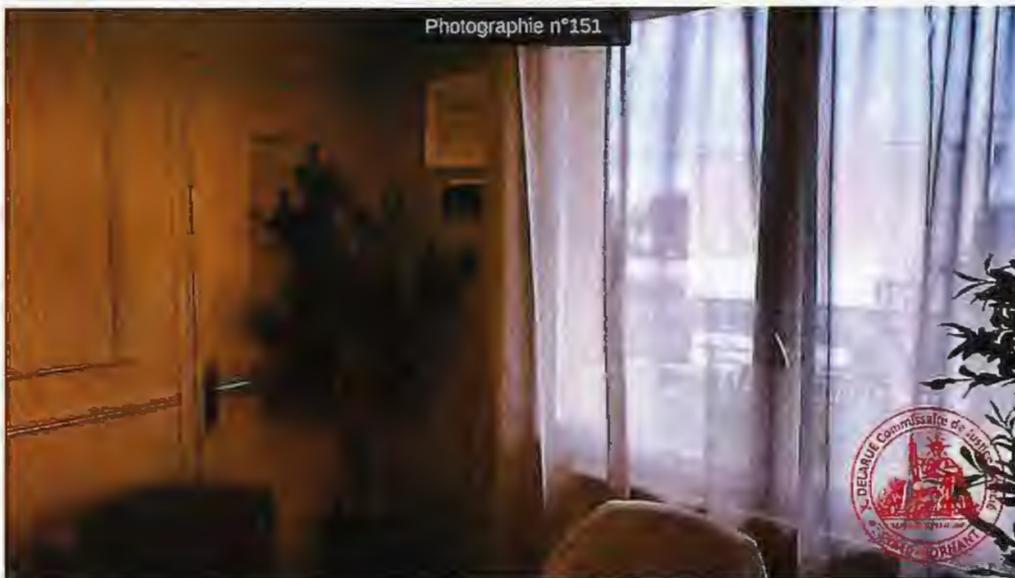
Le mur Est est percé d'une ouverture donnant sur la salle d'attente.

### Salle d'attente

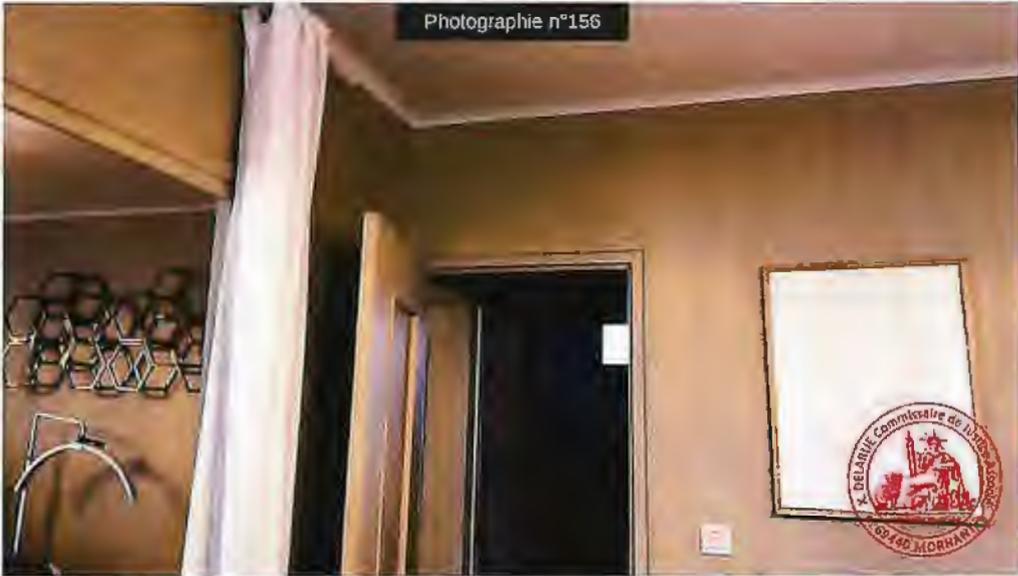
Le sol est habillé de parquet flottant. La base des murs est habillée de quarts de ronds et de plinthes peintes de couleur taupe. Les murs sont habillés de boiseries peintes de couleur taupe. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension et par deux appliques fixées au mur Est. Le mur Est est percé d'une porte vitrée plane en bois, peinte de couleur taupe, ouvrant sur un placard mural.

L'éclat naturel de la pièce est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage sur châssis bois, sécurisés par volet métalliques en accordéon. Son allège reçoit un radiateur.







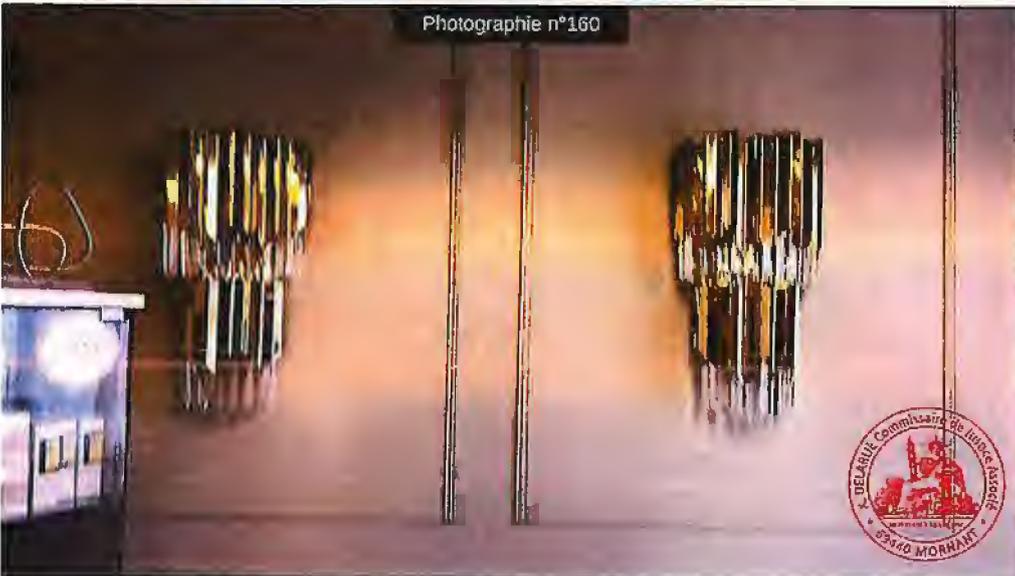
Photographie n°158



Photographie n°159



Photographie n°160







Cuisine

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

Le sol est habillé de parquet flottant. La base des murs est habillée de quarts de rond. Les murs sont faïencés. Le plafond, tendu de toile de verre peinte en blanc, est percé d'une bouche d'aération poussiéreuse.

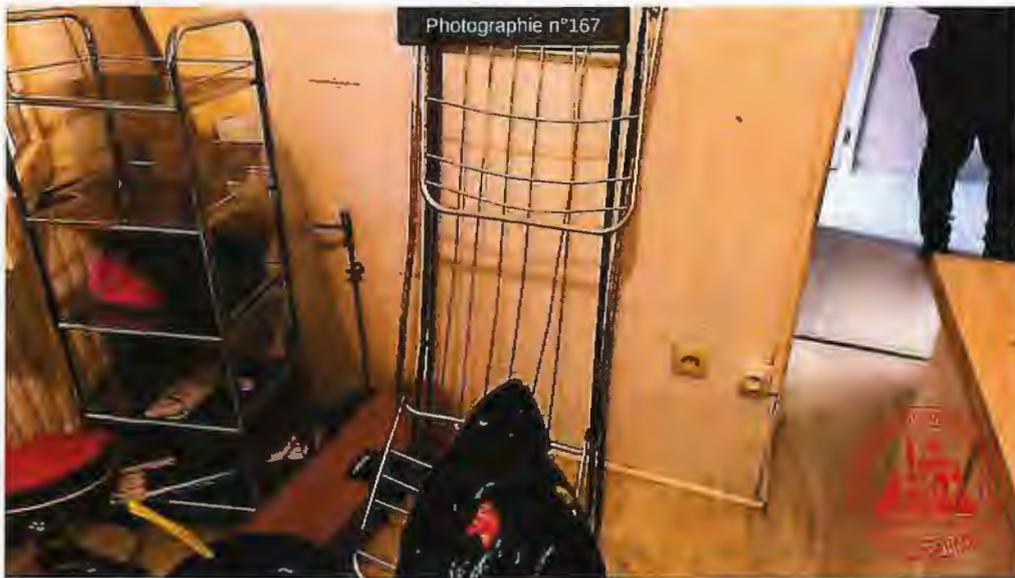
L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis bois, perçant le mur Nord, sécurisée par volet bois en accordéon. Son allège reçoit un radiateur.

L'éclairage artificiel est assuré par un lustre.

La pièce est équipée de meubles en mélaminé, bas et suspendus, ainsi que d'un plan de travail en bois, celui-ci étant percé d'une plaque de cuisson à quatre brûleurs gaz surmontée d'une hotte et d'un évier en polyester à un bac avec égouttoir.

La pièce est également équipée d'une chaudière murale suspendue à gaz de marque Saunier Duval.

Le mur Est est percé de deux prises électriques et d'une attente fermée.

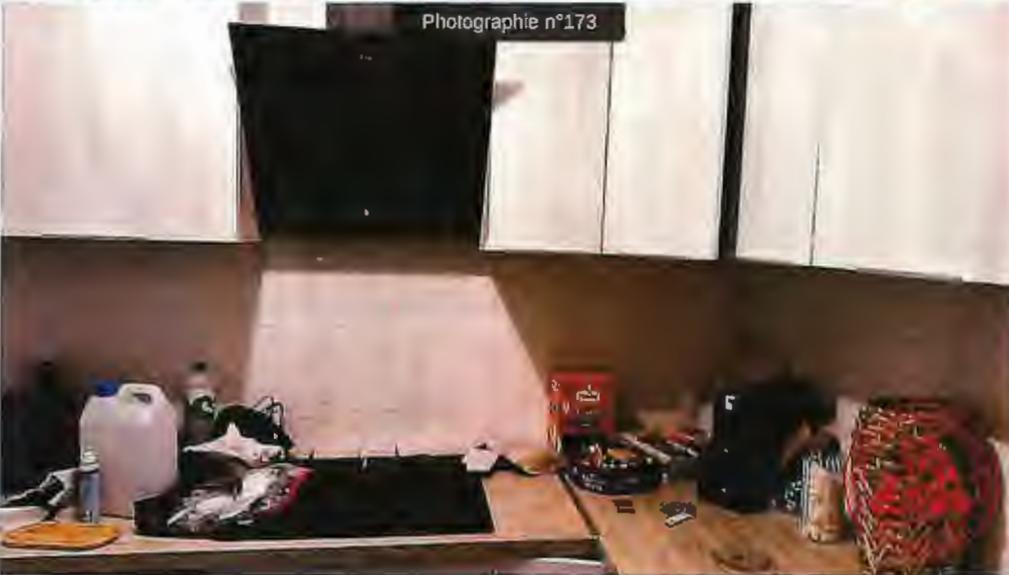




Photographie n°172



Photographie n°173



Photographie n°174



Salle de bain

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

Le sol est habillé de parquet flottant. La base des murs est habillée de quarts de rond. Les murs sont faïencés. Le plafond, tendu de toile de verre peinte en blanc, est percé d'une bouche d'aération.

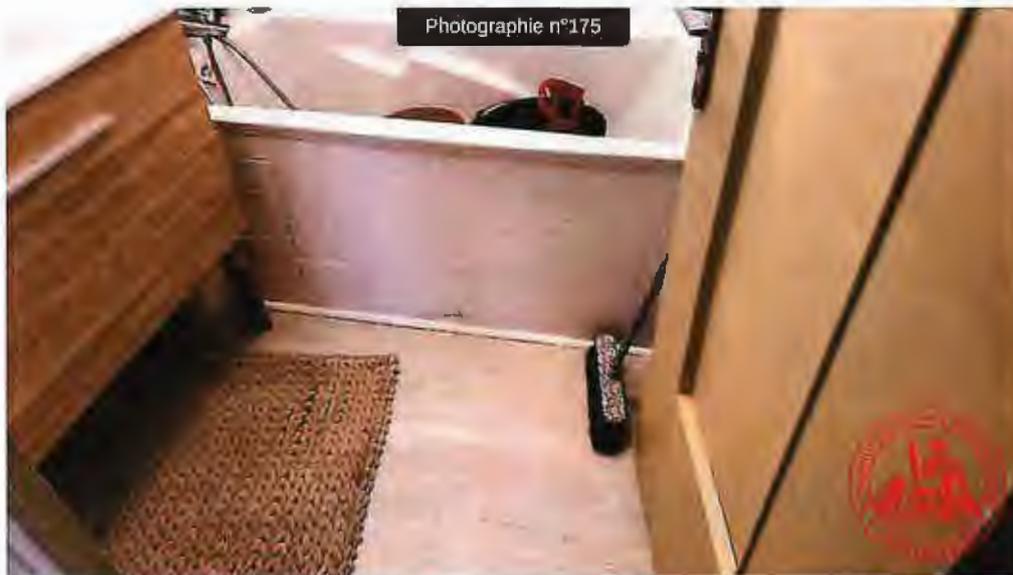
L'éclairage naturel est assuré par un fenestron en châssis bois à simple vitrage, sécurisé par une grille de défense.

La pièce est chauffée par un radiateur mural.

L'équipement sanitaire est composé d'une baignoire en polyester alimentée par un robinet mitigeur avec sélection douche/robinet.

Il est également composé d'un meuble vasque suspendu à deux tiroirs, avec une vasque en émail alimentée par un robinet mitigeur.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier et par une applique au-dessus du miroir surmontant la vasque.







### WC

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

Le sol est habillé de parquet flottant. La base des murs est habillée de quarts de rond. Les murs sont faïencés en partie basse et tendus de toile de verre peinte en blanc en partie haute. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc.

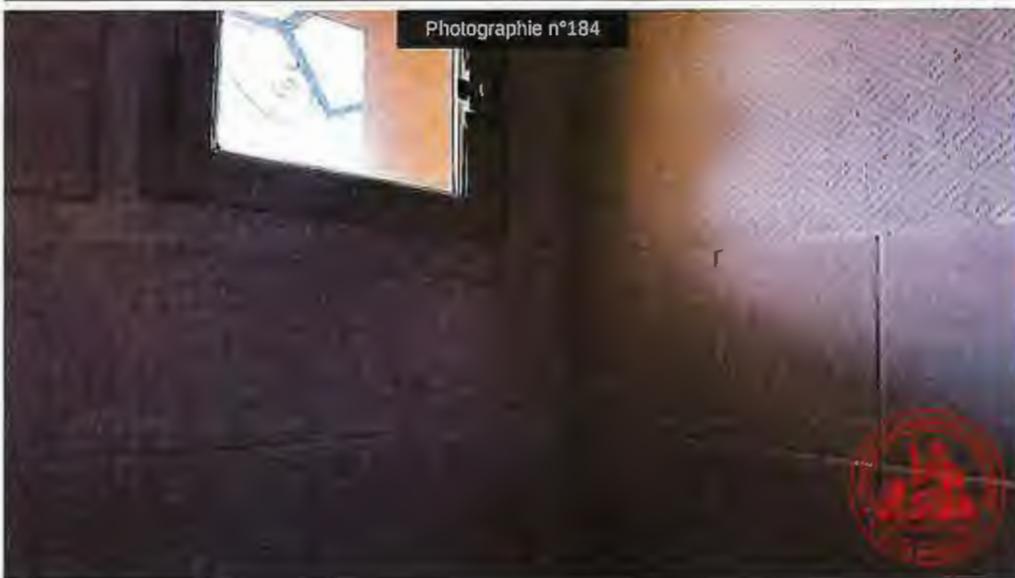
L'éclairage naturel est assuré par un fenestron en châssis bois à simple vitrage, sécurisé par une grille de défense.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier.

Le mur Sud est percé d'une bouche d'aération en partie haute.







Photographie n°185

### Placard

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

Ce placard, enferme le tableau électrique et est équipé d'étagères.

La partie haute du mur Nord est percée.



Photographie n°186

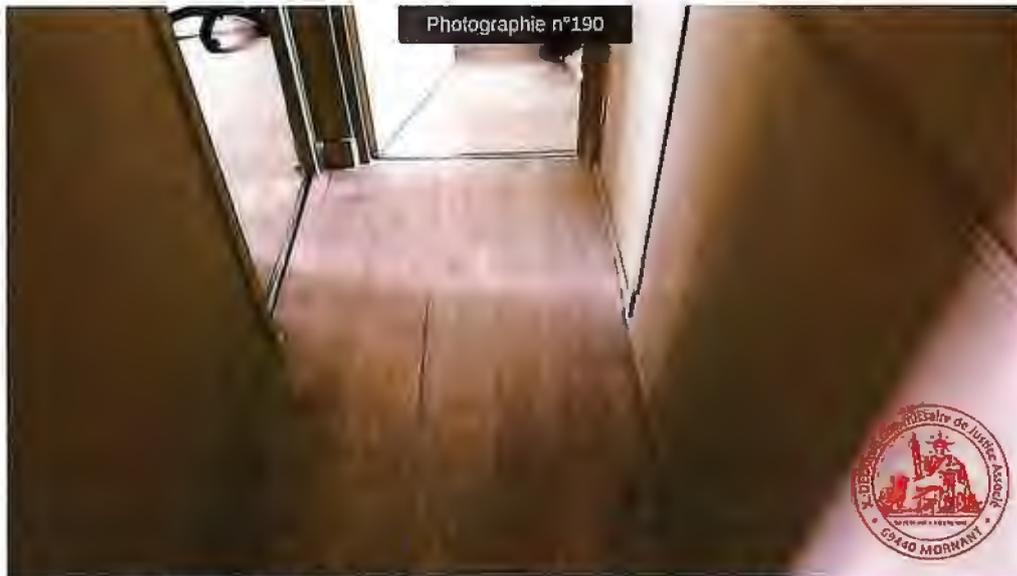


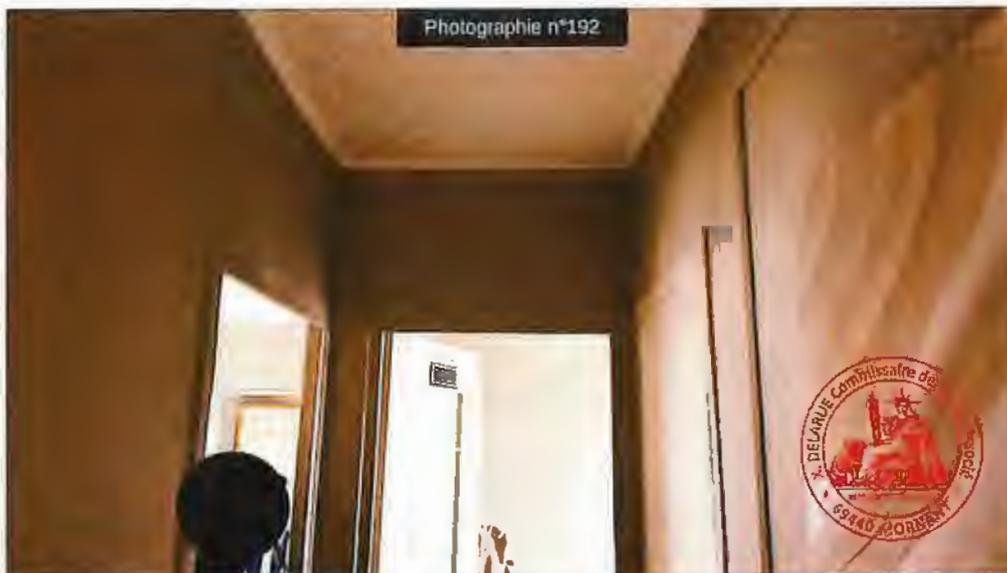
Couloir en L

Le sol est habillé de parquet flottant. La base des murs est habillée de quarts de ronds et de plinthes peintes de couleur taupe. Les murs sont également peints de couleur taupe et habillés de boiseries. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc.

L'éclairage artificiel du couloir est assuré par une suspension. Il y a également un interphone.

La deuxième partie du couloir en L dessert au Nord/Est, une autre salle de soins et à l'Est, une pièce à usage de rangement, et au Sud/Est, une porte condamnée.





#### Deuxième salle de soins

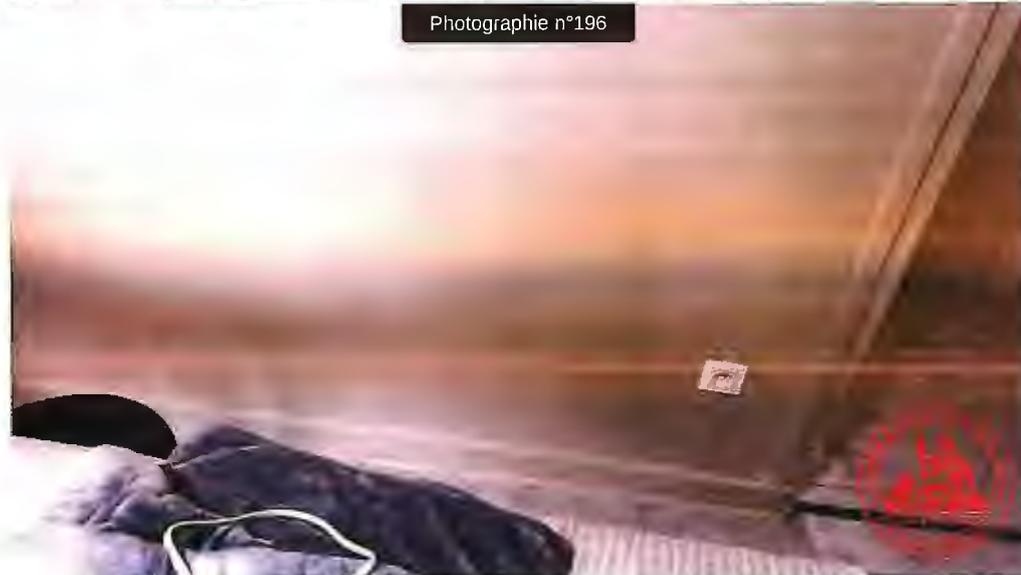
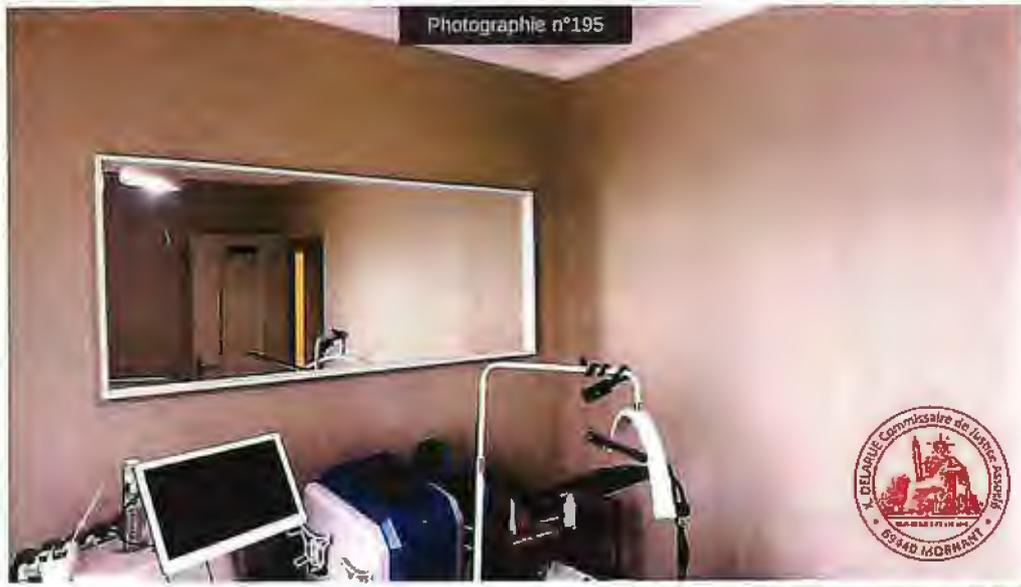
L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de quarts de ronds et de plinthes peints de couleur taupe. Les murs sont peints de couleur taupe. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc.

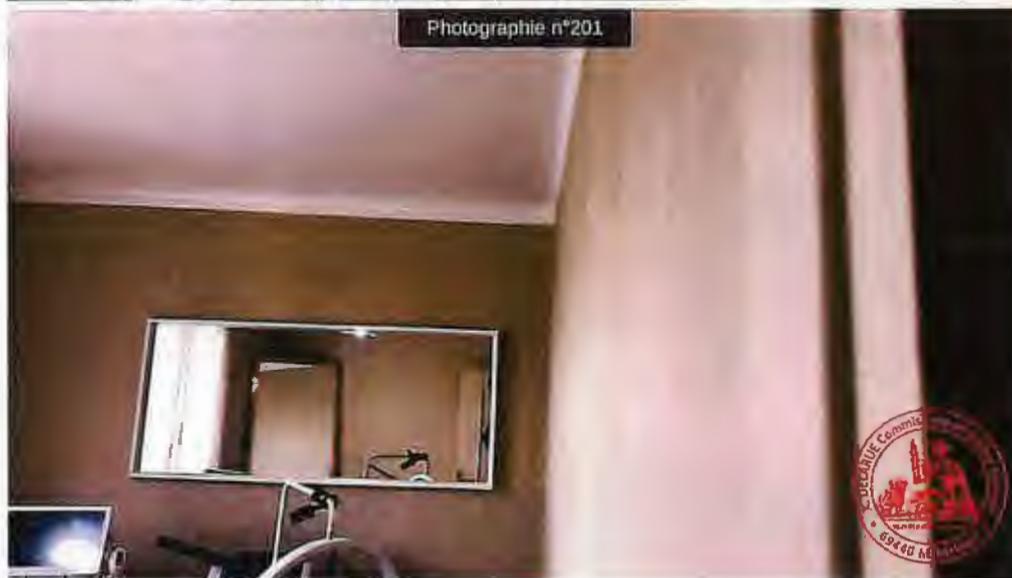
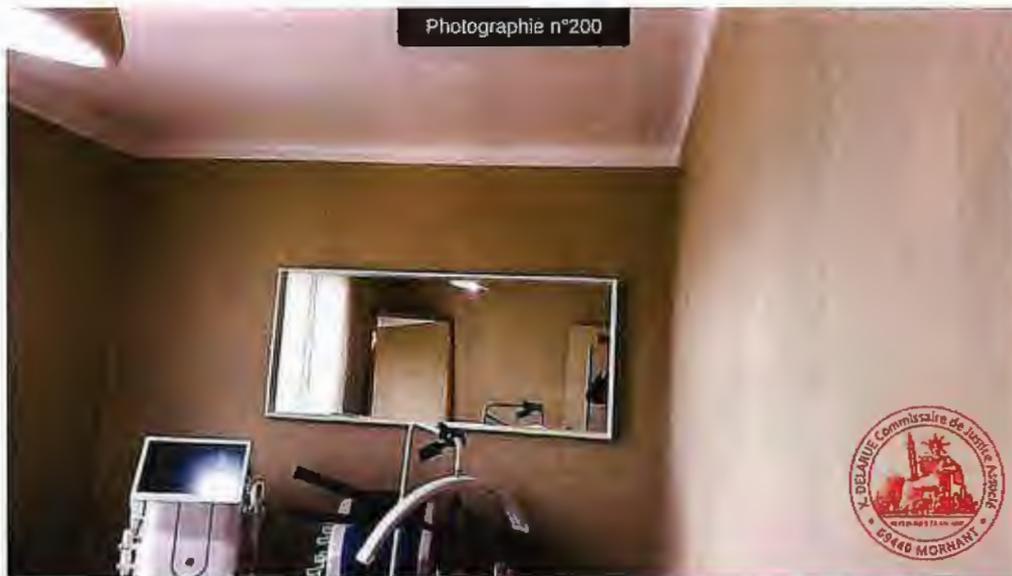
L'éclairage artificiel est assuré par une suspension.

L'éclairage naturel provient d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis bois, sécurisée par volets bois en accordéon. Son allège reçoit un radiateur.

Cette pièce est équipée de prises électriques.







### Pièce à l'Est

L'accès depuis le dégagement se fait par une porte vitrée plane en bois. La porte et la vitre sont peintes de couleur taupe.

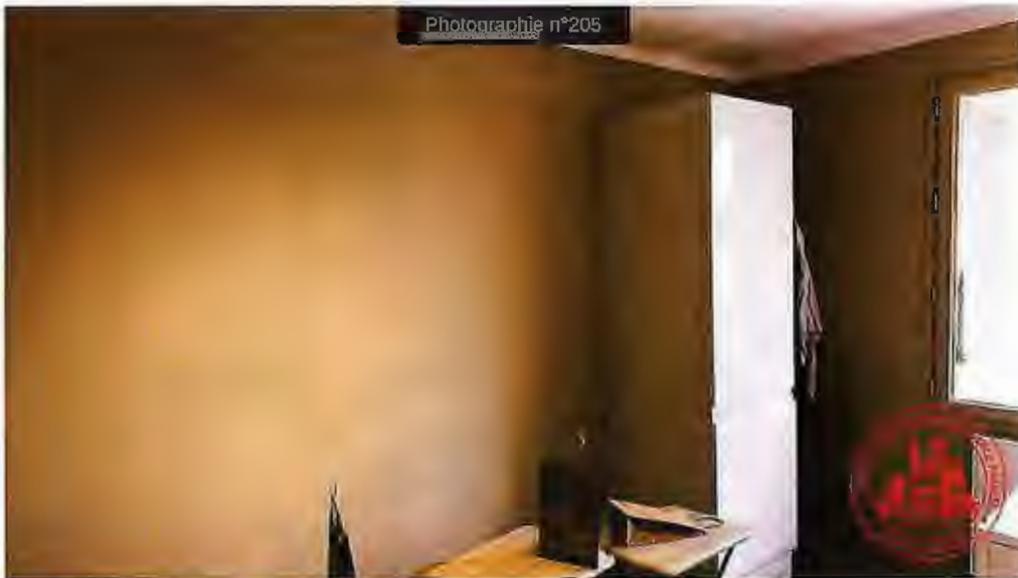
Le sol est habillé de parquet flottant. La cueillie inférieure des murs est habillée de quarts de ronds et de plinthes peints de couleur taupe. Les murs sont peints de couleur taupe. Le plafond est tendu de toile de verre peinte en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par un lustre à spots.

L'éclairage naturel provient d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis bois, sécurisée par volets en accordéon. Son allège reçoit un radiateur.

Cette pièce est équipée de prises électriques.











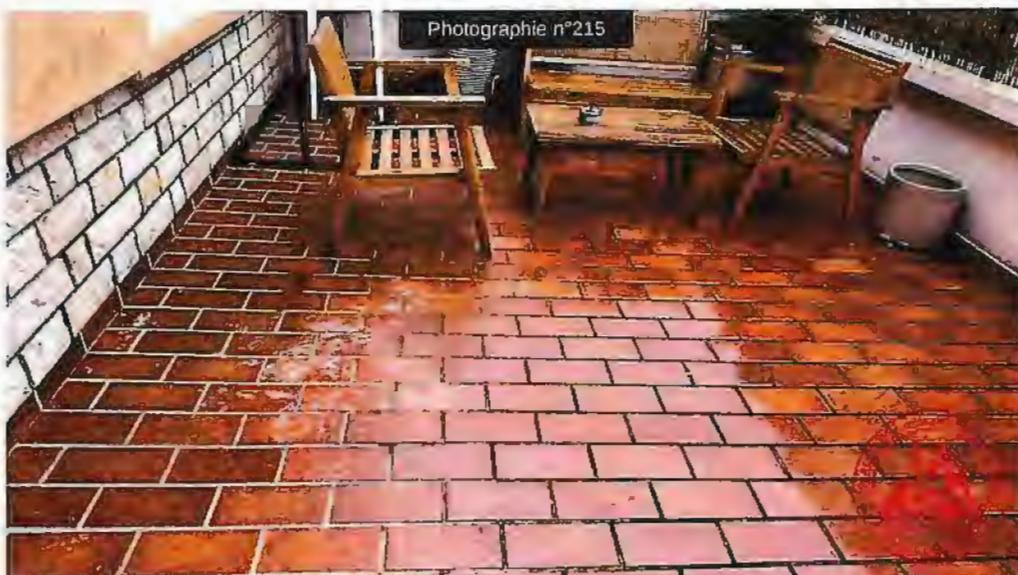
### Terrasse du premier niveau

Le sol est carrelé. La cueillie inférieure des murs et garde corps est carrelée.

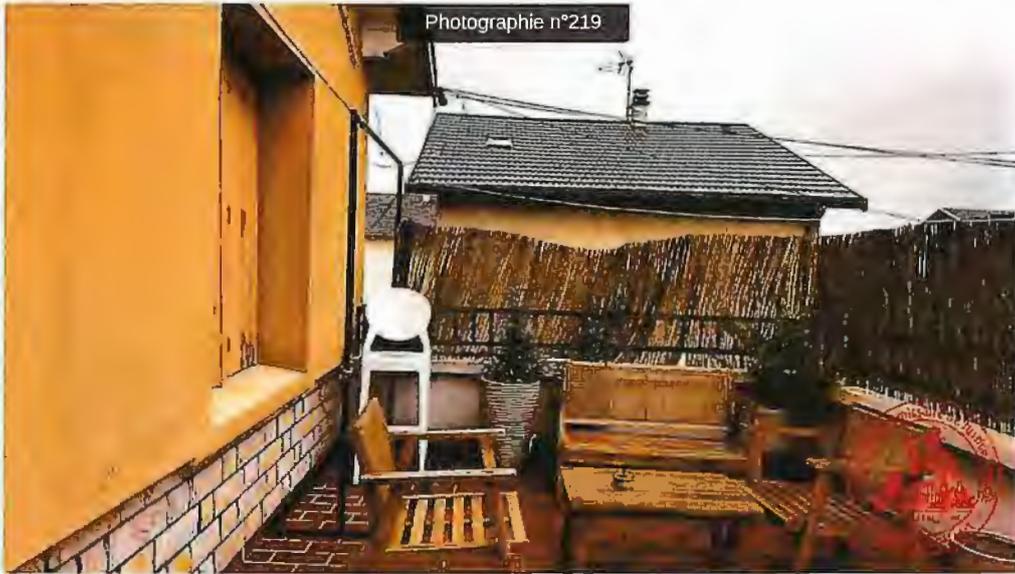
Les garde-corps, peints en blanc, sont surmontés de couvertines, surmontées de garde-corps métalliques occultés par des brise-vues.

Le soubassement de la façade Nord de la maison, au premier niveau, est en parements pierres.

Un luminaire extérieur est présent. La porte d'entrée du premier étage est abritée par une marquise en verre sur châssis métallique.









Je termine mes opérations aux environs de 16 heures et 15 minutes.

**Telles sont mes constatations.**

**De tout quoi j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat, avec photographies pour servir et valoir ce que de droit.**

Le Commissaire de Justice soussigné  
**Maître Xavier DELARUE**



TEMOIN

TEMOIN

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*



S.E.L.A.R.L HUISSIERS REUNIS  
D. DIFAZIO - L. DECOTTE  
A. DEROO - X. DELARUE  
Commissaires de Justice  
13 Rue Louis Guillaumond  
69440 MORNANT  
Tél : 04.78.44.02.14  
Fax : 04.78.44.14.75  
mornant@huissiers-reunis.fr  
www.huissiers-reunis-mornant.f

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du ONZE MARS  
DEUX MILLE VINGT CINQ

Références :

6635247/PHC/6635247

A LA DEMANDE DE Monsieur le Comptable du Trésor Public c  
20 boulevard des Droits de l Homme  
69120 VAULX EN VELIN

*La copie du présent acte comporte 47 feuilles.*

Xavier DELARUE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	446,81
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	9,40
H.T.	456,21
TVA 20,00%	91,24
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	22,00
T.T.C.	569,45

